GRAND AVIGNON
Rapport d'activité
2018

AVIGNON
CAUMONT-SUR-DURANCE
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE
JONQUERETTES
LE PONTET
LES ANGLES
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON
PUJAUT
ROCHEFORT-DU-GARD
ROQUEMAURE
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON
SAUVETERRE
SAZE
VEDÈNE
VELLERON
VILLENEUVE LEZ AVIGNON

grand avignon
communauté d'agglomération

ÉDITO

POURSUIVONS NOTRE AMBITION

Editer le rapport d'activité du Grand Avignon, ce n'est pas simplement faire un compte-rendu de l'année écoulée pour ceux qui s'intéressent à l'action publique. Ce document permet d'abord de mesurer l'état des initiatives, projets et investissements de la collectivité. Toutes nos actions ne servent qu'une seule ambition : développer l'attractivité de notre territoire, ingrédient indispensable pour améliorer le quotidien de celles et de ceux qui y vivent.

Cet exercice est en cela exemplaire. Les premiers chantiers préparatoires au tramway ont été lancés, soulignant le soutien aux transports publics et aux mobilités douces. Conscients de leurs responsabilités, les élus du Grand Avignon ont aussi fait des choix clairs et judicieux en matière environnementale. Eau, assainissement, tri sélectif, collecte des déchets ménagers et assimilés, qualité de l'air, autant de domaines d'intervention où la préservation du cadre de vie a été une priorité, intelligemment mise en œuvre par les agents travaillant dans les services de l'Agglomération.

Ces initiatives ont été déployées en prenant systématiquement en compte le développement économique et le soutien à nos entreprises, alliées indispensables pour la création d'emploi. Parallèlement, l'évaluation du Contrat de ville a également mis en exergue les changements engagés ou programmés dans 11 quartiers du Grand Avignon. Car « mieux vivre », c'est aussi transformer l'habitat, en veillant à privilégier l'insertion par l'emploi, afin que la dynamique territoriale soit un chemin de réussites partagées.

Dans cette perspective, notre attractivité s'est alimentée du déploiement de la marque « AVIGNON Terres de création », outil supplémentaire pour le l'économie et le tourisme. Enfin, la « Saison en liberté », proposée durant les travaux de rénovation de l'Opéra a stimulé un dynamisme culturel à cultiver.

C'est cette composition, à la fois complexe et harmonieuse que le rapport d'activité dévoile. Elle est l'affirmation d'une ambition qui ne se dément pas et qu'il importe de prolonger. C'est ce sillon que le Grand Avignon continuera à creuser !

PATRICK VACARIS

PRÉSIDENT
DU GRAND AVIGNON

SOMMAIRE

6 LE GRAND AVIGNON, LES ATOUTS EN MAIN

8 59 ÉLUS QUI SE MOBILISENT

12 LES DOMAINES D'INTERVENTION DU GRAND AVIGNON

14 608 AGENTS AU SERVICE DE LA POPULATION

16 ORGANIGRAMME DES SERVICES DU GRAND AVIGNON

18 INVESTIR POUR LE FUTUR

24 LE GRAND AVIGNON SOUTIENT L'ÉCONOMIE LOCALE

25 COMMUNICATION, DE LA PAROLE AUX ACTES

GRAND AVIGNON
Rapport d'activité
2018

29 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

37 TRANSPORTS ET MOBILITÉS

46 HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

54 ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

59 ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

65 COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

73 EAU ET ASSAINISSEMENT

84 ACTIVITÉS DES SERVICES TECHNIQUES

LE GRAND AVIGNON, LES ATOUTS EN MAIN

La collectivité sait pouvoir s'appuyer sur la vitalité des 196 849 habitants qui vivent sur le territoire. Avec 31 050 entreprises implantées, 1 611 hectares de zones économiques, 87 200 emplois et près de 1,2 million de touristes chaque année, le Grand Avignon tient son destin économique, culturel et social en main.

196 849
habitants

16
communes

30 280 ha
Une superficie répartie sur deux départements et deux régions

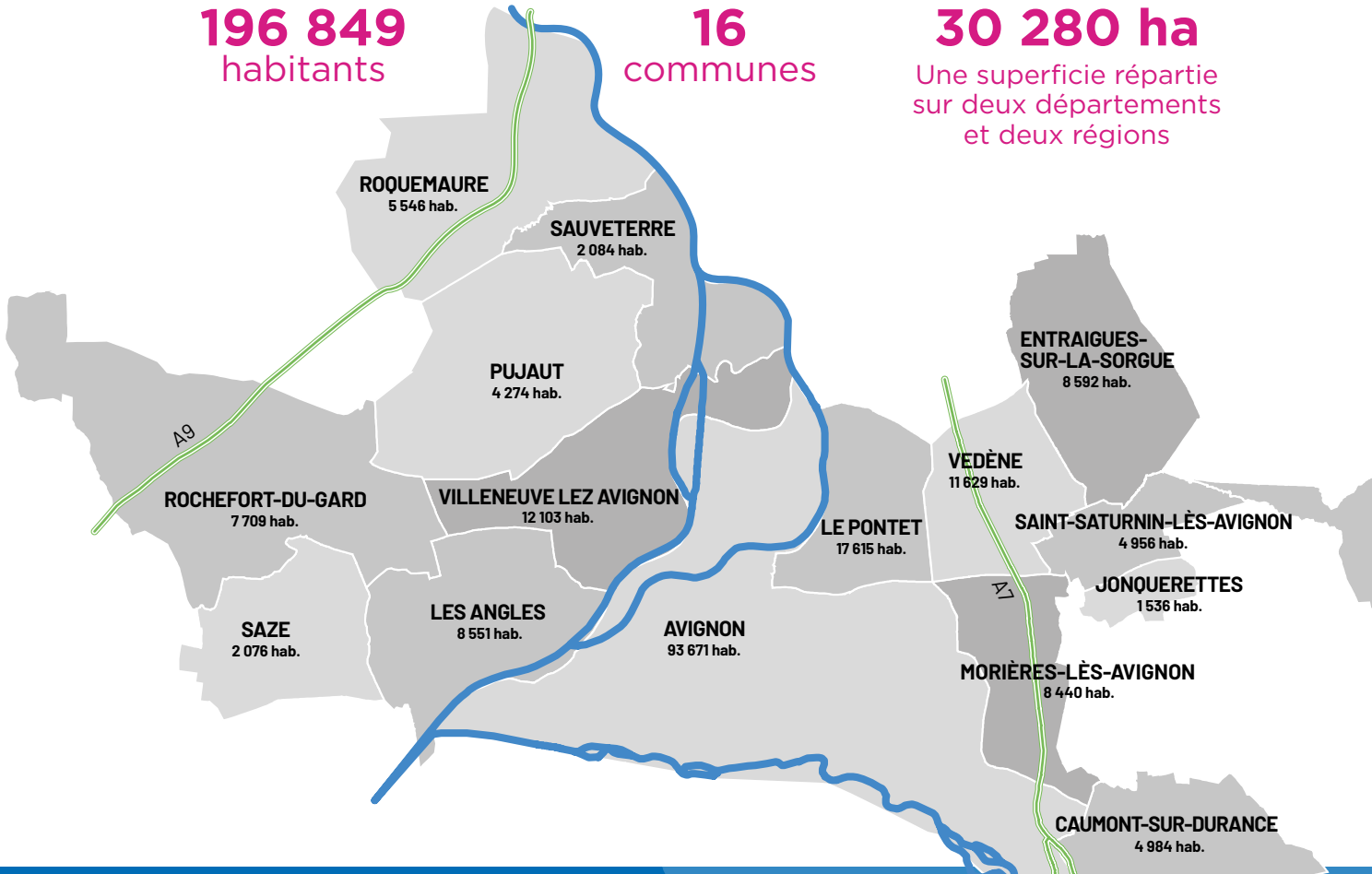

Le Grand Avignon en un coup d'œil

1 611 ha
de zones économiques

87 200
emplois

10 566
étudiants

Les dates clés du Grand Avignon

1er janvier 1995

Par arrêté préfectoral du 12 décembre 1994, est créée une Communauté de communes à taxe professionnelle unique, regroupant **Avignon**, **Le Pontet**, **Morières-lès-Avignon** et **Saint-Saturnin-lès-Avignon**.

1997

La commune de **Caumont-sur-Durance** rejoint cette structure.

1er janvier 2001

Suite à la nouvelle loi du 12 juillet 1999 sur l'intercommunalité et la volonté des communes d'approfondir leur coopération intercommunale, **la Communauté de communes se transforme en Communauté d'agglomération du Grand Avignon**. **Villeneuve lez Avignon**, **Vedène** et **Jonquerettes** adhèrent à cette nouvelle structure.

1er janvier 2003

Trois nouvelles communes rejoignent le Grand Avignon : **Les Angles**, **Rochefort-du-Gard** et **Velleron**.

1er janvier 2004

Après l'adhésion de la commune de **Saze**, le périmètre intercommunal s'étend à **12 communes**.

1er janvier 2009

Avec l'adhésion de la commune d'**Entraigues-sur-la-Sorgue**, le Grand Avignon compte désormais **13 communes**.

1er janvier 2014

Deux nouvelles communes, **Sauveterre** et **Pujaut**, rejoignent la Communauté d'agglomération. **15 communes** constituent aujourd'hui le Grand Avignon.

1er janvier 2017

Roquemaure devient membre du Grand Avignon.

1 000 chercheurs

31 050 entreprises

1 aéroport

1 gare TGV

1,2 million de touristes chaque année

59 ÉLUS QUI SE MOBILISENT

Le Conseil communautaire se décompose de la manière suivante : **59 élus, dont le Président, Patrick Vacaris, 15 Vice-présidents** et **43 conseillers communautaires**. Pour une plus grande fluidité dans la prise de décision, le Conseil de communauté délègue des compétences assez larges en responsabilisant les Vice-présidents et les Présidents de commission. Le bureau fait l'objet de fréquentes réunions afin de gérer les affaires courantes.

LE PRÉSIDENT

Le Président prépare et exécute les décisions des instances délibérantes (Bureau et Conseil de communauté).
Il préside le Bureau et le Conseil communautaire.

Patrick Vacaris
Président
ROCHEFORT-DU-GARD

LE BUREAU

Le Bureau est une instance délibérative pour les affaires courantes. Il est composé du Président et de 15 Vice-présidents.

Cécile Helle
1ère Vice-présidente déléguée au Développement économique et à l'attractivité du territoire
AVIGNON

Joël Fouiller
Vice-président délégué au SPANC
CAUMONT-SUR-DURANCE

Guy Moureau
Vice-président délégué à l'Emploi et à l'insertion
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

Daniel Bellegarde
Vice-président délégué à la Voirie et aux transports
JONQUERETTES

Jean-Firmin Bardisa
Vice-président délégué aux Gens du voyage
LE PONTET

Christian Randoulet
Vice-président délégué à l'Aménagement
LES ANGLES

Joël Granier
Vice-président délégué à l'Habitat et à la Politique de la Ville
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON

Guy David
Vice-président délégué à l'Enseignement artistique
PUJAUT

Jacques Demanse
Vice-président délégué au Développement Durable, à l'environnement et aux déchets
SAUVETERRE

André Heughe
Vice-président délégué au Tourisme
ROQUEMAURE

Georges Bel
Vice-président délégué aux Grands équipements et aux spectacles vivants
SAZE

René Trucco
Vice-président délégué à l'Eau potable et à l'assainissement
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON

Joël Guin
Vice-président délégué à l'Urbanisme et au Plan de Déplacements Urbains (PDU)
VEDÈNE

Michel Ponce
Vice-président délégué au Pluvial
VELLERON

Xavier Belleville
Vice-Président délégué aux Finances et à la mutualisation
VILLENEUVE LEZ AVIGNON

Nombre de conseillers communautaires par commune

AVIGNON	30
CAUMONT-SUR-DURANCE	1
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	2
JONQUERETTES	1
LES ANGLES	2
LE PONTET	6
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON	2
PUJAUT	1
ROCHEFORT-DU-GARD	2
ROQUEMAURE	1
SAUVETERRE	1
SAZE	1
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON	1
VEDÈNE	3
VELLERON	1
VILLENEUVE LEZ AVIGNON	4
TOTAL	**59**

Domaines de délibération du conseil en 2018 7 séances du Conseil communautaire

DOMAINE	NOMBRE DE DÉLIBÉRATIONS
CULTURE ET ACTION CULTURELLE	5
AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME	12
POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET INSERTION	5
FINANCES	106
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET PERSONNEL	7
DÉLIBÉRATIONS HORS COMMISSIONS	5
EAU, ASSAINISSEMENT ET TRAVAUX	5
DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRANSPORTS ET COLLECTE DES DÉCHETS	22
URBANISME, ANRU	2
TOTAL	**167**

Domaines de délibération du bureau en 2018 - 11 réunions

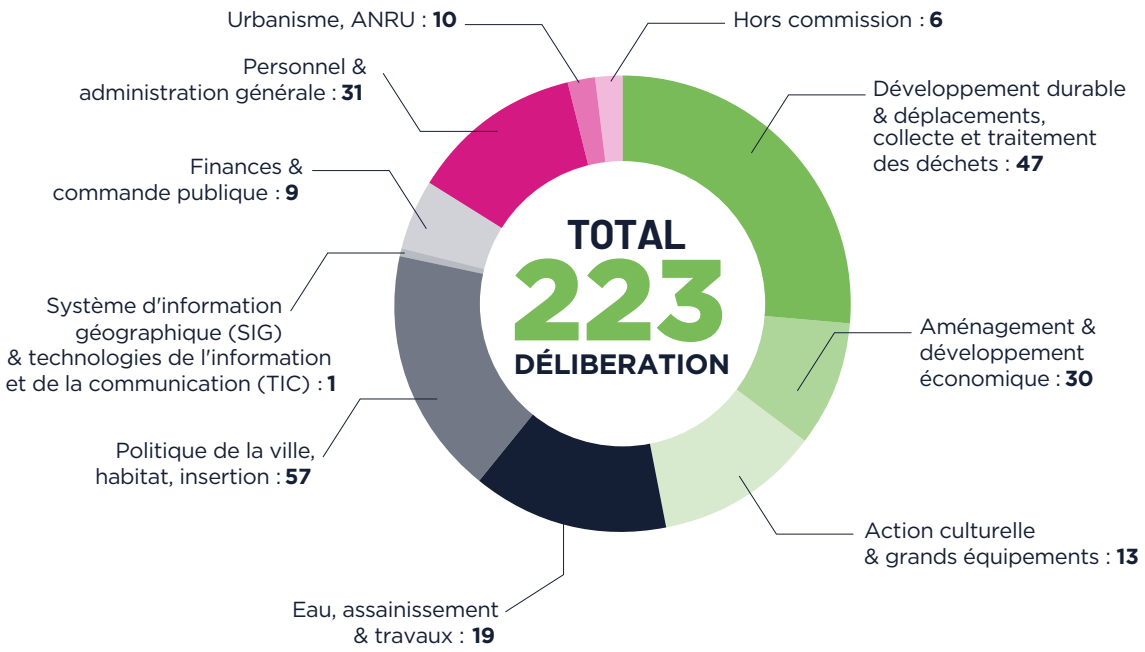

Les projets du Grand Avignon s'enrichissent dans les commissions

Le Grand Avignon appuie ses politiques publiques sur les projets élaborés dans des commissions thématiques. Ces commissions sont composées de conseillers communautaires, mais certains élus municipaux non communautaires peuvent y participer. Chacune d'entre elles explorent un domaine précis. 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants forment le socle de chaque commission. Si les avis sont consultatifs, ils permettent d'enrichir le contenu des projets de délibération. Lieu de débat, les commissions sont présidées par des Vice-présidents. Le Président du Grand Avignon ainsi que les Vice-présidents, sont membres de droit de chaque commission.

COMMISSION « AMÉNAGEMENT, MOBILITÉS ET GRANDS PROJETS »

Le champ d'exploration de cette commission concerne les grands projets d'aménagement sur le territoire communautaire. Elle fixe les priorités d'amélioration dans le domaine des transports urbains et des déplacements sur l'ensemble du territoire. Elle repère les grands projets de demain en matière d'aménagement.

COMMISSION « FINANCES ET MUTUALISATION »

Elle est chargée de préparer les budgets, de définir les grandes orientations budgétaires et de veiller au maintien des équilibres financiers. Elle organise les conditions du schéma de mutualisation du Grand Avignon.

COMMISSION « DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION »

Elle définit la stratégie économique de l'agglomération. Elle prend en compte la dimension sociale de l'insertion professionnelle.

LES COMMISSIONS*

	AMÉNAGEMENT - MOBILITÉS - GRANDS PROJETS	FINANCES MUTUALISATION	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION
PRÉSIDENTS DÉLÉGUÉS	**Daniel BELLEGARDE** AMÉNAGEMENT & PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS (PDU) - TRANSPORTS	**Xavier BELLEVILLE** FINANCES MUTUALISATION	**Guy MOUREAU** DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EMPLOI - INSERTION
ÉLUS DÉLÉGUÉS	**Christian RANDOULET** **Joël GUIN**		**Cécile HELLE**

AMÉNAGEMENT - MOBILITÉS - GRANDS PROJETS		FINANCES MUTUALISATION		DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION	
TITULAIRES	**SUPPLÉANTS**	**TITULAIRES**	**SUPPLÉANTS**	**TITULAIRES**	**SUPPLÉANTS**
André CASTELLI	Jean-Pierre CERVANTES	Florence DUPRAT	Daniel CHRISTOS	Daniel CHRISTOS	André CASTELLI
Isabelle PORTEFAIX	Michel GONTARD	David FOURNIER	Vincent DELAHAYE	Françoise LICHIERE	David FOURNIER
Florence DUPRAT	François VAUTE	François VAUTE	Michel GONTARD	Isabelle PORTEFAIX	Chantal REZOUALI
Christine LAGRANGE	Anne-Sophie RIGAULT	Régis PHALY	Amine EL-KHATMI	Florence DUPRAT	Anne-Sophie RIGAULT
Jacques MONTAIGNAC	Darida BELAIDI	Jean-Louis COSTA	Christiane MOLINES	Nathalie GAILLARDET	Laurence Lefèvre
Jean-Louis COSTA	Christiane MOLINES	Jacques MONTAIGNAC	Savine DEMARQUETTE-MARCHAT	Michel GONTARD	François VAUTE
Jean-Firmin BARDISA	Michel ULLMANN	Jean-Louis BANINO	Jean-Firmin BARDISA	Olivier GROS	Savine DEMARQUETTE-MARCHAT
Jean-Louis BANINO	Sandrine BAJARD	Martine GUAY	Sandrine BAJARD	Fabrice MARTINEZ TOCABENS	Jean-Louis BANINO
Christian PALY	Dominique RIBERI	Jean-Marc BLUY	Dominique RIBERI	Christian PALY	Dominique RIBERI
Michèle DUMONT	Martine GUAY	Christian PALY	André CASTELLI	Michèle DUMONT	Michel ULLMANN
Xavier BELLEVILLE	Mireille ROUMETTE	Michel ULLMANN	Xavier BELLEVILLE	Frédéric MONIN	Mireille ROUMETTE
Nathalie GAILLARDET	Savine DEMARQUETTE-MARCHAT	Chantal GOTTRA	Michèle DUMONT	Xavier BELLEVILLE	Christiane MOLINES

COMMISSION « DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT, DÉCHETS ET TRAVAUX »

Tous les grands projets s'inscrivant dans le champ du développement durable y sont examinés : protection de l'environnement, assainissement des eaux usées, Service public d'assainissement non-collectif (SPANC), collecte et traitement des ordures ménagères. Elle donne son avis sur les programmes de travaux réalisés par la Communauté d'agglomération sur les bâtiments communautaires et sur les réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées.

COMMISSION « POLITIQUE DE LA VILLE »

Les dossiers concernant l'habitat (Programme local de l'habitat) et la politique de la ville (opérations de rénovation urbaine et projets soutenus par l'Anru, Contrat de Ville) entrent dans son champ de travail.

COMMISSION « CULTURE »

Elle accompagne la stratégie culturelle du Grand Avignon et œuvre à la constitution d'un projet culturel intercommunal.

Le nombre de réunions des commissions

- Développement économique, emploi, insertion : **3**
- Aménagement, mobilités, grands projets : **8**
- Finances, mutualisation : **6**
- Développement durable, environnement, déchets, travaux : **7**
- Politique de la ville : **5**
- Culture : **2**
- Mixte : **1**
- CLETC : **3**

DÉVELOPPEMENT DURABLE - ENVIRONNEMENT DÉCHETS - TRAVAUX	POLITIQUE DE LA VILLE	CULTURE
René TRUCCO PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE – ENVIRONNEMENT DÉCHETS VOIRIE GRANDS ÉQUIPEMENTS EAU POTABLE - ASSAINISSEMENT EAUX USÉES PLUVIAL SPANC	**Joël GRANIER** HABITAT POLITIQUE DE LA VILLE	**Georges BEL** ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPECTACLES VIVANTS
Jacques DEMANSE **Daniel BELLEGARDE** **Georges BEL** **René TRUCCO** **Michel PONCE** **Joël FOUILLER**		**Guy DAVID**

TITULAIRES	SUPPLÉANTS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Vincent DELAHAYE	Mireille ROUMETTE	Françoise LICHIERE	David FOURNIER	André CASTELLI	Vincent DELAHAYE
Jean-Pierre CERVANTES	François VAUTE	Isabelle PORTEFAIX	Christine LAGRANGE	Mireille ROUMETTE	Françoise LICHIERE
Chantal REZOUALI	Laurence ABEL-RODET	Nathalie GAILLARDET	Anne-Sophie RIGAULT	Jacques MONTAIGNAC	François VAUTE
Anne-Sophie RIGAULT	Jean-Louis BANINO	Olivier GROS	Jean-Firmin BARDISA	Laurence LEFÈVRE	Isabelle PORTEFAIX
Olivier GROS	Fabrice MARTINEZ TOCABENS	Mireille ROUMETTE	Régis PHALY	Laurence ABEL-RODET	Régis PHALY
Régis PHALY	Daniel CHRISTOS	Darida BELAIDI	Amy MAZARI ALLEL	Mounir YEMMOUNI	Nathalie GAILLARDET
Dominique RIBERI	Mounir YEMMOUNI	Amine EL-KHATMI	Christiane MOLINES	Amine EL-KHATMI	Florence DUPRAT
Sandrine BAJARD	Florence DUPRAT	Jean-Louis COSTA	Mounir YEMMOUNI	Anne-Sophie RIGAULT	Olivier GROS
Jean-Louis COSTA	Joël PEYRE	Frédéric MONIN	Jean-Louis BANINO	Michèle DUMONT	Jean-Louis COSTA
Christian ROCCI	Michèle DUMONT	Dominique RIBERI	Martine GUAY	Martine GUAY	Chantal GOTTRA
Chantal GOTTRA	Michel ULLMANN	Joël PEYRE	Xavier BELLEVILLE	Sandrine BAJARD	Xavier BELLEVILLE
Jean-Marc BLUY	Savine DEMARQUETTE-MARCHAT	Michel ULLMANN	Savine DEMARQUETTE-MARCHAT	Savine DEMARQUETTE-MARCHAT	Michel ULLMANN

Mise à jour octobre 2018

LES DOMAINES D'INTERVENTION DU GRAND AVIGNON

À l'instar de tous les établissements publics de coopération intercommunale, le Grand Avignon ne peut intervenir que dans le champ de compétences transférées ou déléguées par les communes à l'intérieur de son périmètre. Ce principe de spécialité, une fois acté, se mue en principe d'exclusivité : la compétence transférée, l'Epci concerné est seul aux commandes dans les domaines considérés. Le Grand Avignon intervient dans les domaines suivants :

Logement, habitat et politique de la ville

Le Grand Avignon a mis en place un **Programme Local de l'Habitat (PLH)** qui organise la construction de nombreux **logements** sur notre territoire, pour une répartition équilibrée de l'habitat sur les 16 communes de l'agglomération. Il porte aussi le **Contrat de Ville** et des **opérations de rénovation urbaine de quartiers en difficulté.** Le Grand Avignon multiplie les actions pour **consolider le lien social de la population**.

Déchets

Le Grand Avignon organise la **collecte, la valorisation** au travers des déchèteries et le **traitement** des déchets. Dans la partie gardoise de l'agglomération, cette tâche est confiée au SMICTOM Rhône-Garrigues.

Développement économique, tourisme et emploi

Le Grand Avignon favorise l'implantation des entreprises, par une politique foncière adaptée (gestion de 1 600 hectares de zones d'activités) et l'accompagnement des entreprises qui s'implantent sur son territoire. Il soutient les **filières innovantes** au travers des pôles de compétitivité (Terralia dédié à l'agroalimentaire et Safe pour l'aéronautique). **Le Grand Avignon favorise l'insertion économique par l'emploi**. Enfin, il est en charge de la **promotion touristique du territoire avec son Office de Tourisme communautaire**.

Eau et assainissement

Le Grand Avignon gère l'ensemble du réseau de **distribution d'eau potable** et s'occupe également du **traitement des eaux usées** via ses **10 stations d'épuration,** ainsi que de l'évacuation des eaux pluviales. L'agglo participe enfin à la **prévention des risques majeurs**, la **lutte contre les inondations** et la **gestion des milieux aquatiques**.

Aménagement du territoire

Le Grand Avignon a la responsabilité d'organiser son territoire dans une démarche de planification stratégique (Schéma de cohérence territoriale, Plan de déplacements urbains, Plan climat énergie...), en veillant à la **cohérence et à l'articulation des différentes politiques publiques**.

Environnement et énergie

Le Grand Avignon s'engage au quotidien pour **l'environnement** : développement des transports en commun, plan de déplacements urbains, aménagement de l'espace respectueux de l'environnement, valorisation des déchets, espace info énergie, mise en place d'outils de surveillance de la qualité de l'air, gestion des canaux, sorgues et roubines...

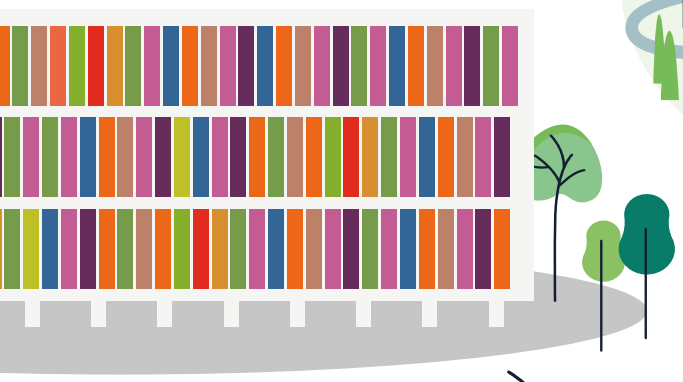

Enseignement artistique et accès à la culture

Le Grand Avignon se charge de l'enseignement artistique (musique, danse, théâtre) grâce à son **Conservatoire. Il soutient les écoles de musique associatives**, associées au Conservatoire. Il participe financièrement à des manifestations comme le **Festival d'Avignon, Festival Villeneuve en Scène** et soutient l'**ORAP**. Il gère enfin un certain nombre d'institutions culturelles à fort rayonnement (**Opéra Grand Avignon, L'Autre Scène à Vedène**).

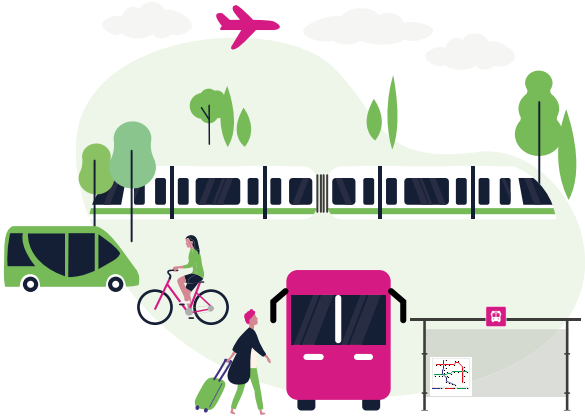

Transports et déplacements

Le Grand Avignon investit dans des modes de transports performants et écologiques : transports en commun en sites propres comme le tramway, réseau Orizo (bus, CityZen, Vélopop, service de transports à la demande « Allobus »), construction de **pôles d'échanges multimodaux**, parkings relais, gestion de la gare routière. Parallèlement, le Grand Avignon participe au financement de projets de mobilités structurants pour le territoire (lignes ferroviaires, LEO...). Enfin, l'agglo gère toutes les voiries des zones d'activités sur son territoire.

La liste détaillée des compétences est disponible sur le site internet du Grand Avignon : www.grandavignon.fr.

608 AGENTS AU SERVICE DE LA POPULATION

Au 31 décembre 2018, les effectifs de l'agglomération sont de 608 agents dont 524 agents titulaires de la fonction publique et 84 agents contractuels.

L'actualité des instances paritaires :

> En 2018, **le Comité Technique du Grand Avignon** s'est réuni six fois pour discuter des modifications d'organigramme, du règlement de la gestion du temps de travail, des ratios d'avancement de grade, du bilan social, des avantages en nature, des suppressions de poste suite à la refonte du tableau des effectifs, mais aussi de la rémunération des Chœurs de l'Opéra, des Sapeurs-pompiers volontaires, des élections professionnelles, de l'augmentation de la valeur faciale des titres restaurant, du recours à l'apprentissage, des orientations en matière égalité Femmes - Hommes, du recours à l'intérim, de l'IFSE expérience professionnelle....

> **Le Comité d'Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail du Grand Avignon (CHSCT)** s'est réuni quatre fois, dont une fois à la demande des représentants du personnel pour évoquer l'avancement de la démarche Qualité de vie au travail, la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels des services administratifs, les suites de la visite ACFI (Agent chargé des fonctions d'inspection) à l'Opéra et la mise en place d'une démarche contre les addictions.
Il a également été évoqué, comme chaque année, le programme annuel de prévention, ainsi que les signalements émis régulièrement dans les registres santé sécurité, et les réponses apportées.

> **La Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion 84** s'est réunie quatre fois, notamment pour donner un avis sur les décisions suivantes :

- **12** promotions internes, ainsi qu'une promotion hors liste d'aptitude
- **53** avancements de grade correspondant à
  - 23 femmes et 30 hommes
  - 6 en catégorie A, 4 en catégorie B et 43 en catégorie C
  - 18 en filière administrative, 29 en filière technique, 5 en filière culturelle et 1 en animation

La formation au cœur du développement des compétences des agents ou de l'accompagnement des politiques publiques

Chaque année, le programme de formation est adapté aux besoins techniques, et depuis quelques années il fait une large part au **bien-être au travail**, au **savoir être**, afin d'accompagner les agents dans leur quotidien. Outre les formations du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), partenaire privilégié des Collectivités Territoriales, de nombreux organismes privés sont sollicités pour assurer des formations ayant trait à la sécurité au travail ou à des points techniques très particuliers.

1 480 journées de formation ont été réalisées, tous sujets et tous organismes confondus.
Ainsi, **361 agents** de la collectivité y ont participé (152 femmes et 209 hommes), répartis comme suit :

- **catégorie A : 76 agents**
- **catégorie B : 67 agents**
- **catégorie C : 207 agents**
- **hors catégorie A : 11 agents**

La Communauté d'agglomération a consacré un budget de **136 490 €** au titre de la cotisation CNFPT, et **140 129 €** au titre des organismes privés.

La politique de prévention des risques professionnels

Une **démarche participative d'évaluation des risques professionnels** a été menée dans les services administratifs et du tourisme en 2018. Ce travail a abouti à la validation d'un programme d'actions concertées.
Dans le cadre du projet de qualité de vie au travail, un poste de chargé de communication interne a été créé, et le projet d'un nouvel intranet a été lancé. Enfin, le cahier des charges pour une prestation d'amélioration de l'organisation des services supports a été établi, pour un lancement de la prestation début 2019.
Il y a également eu le lancement d'un marché EPI (Équipement de Protection Individuelle) commun pour tous les services du Grand Avignon, avec participation des agents sur le choix des équipements.
Ont aussi été mis en place :

- Achat de protections auditives sur mesure pour les services Techniques, l'Opéra (Choeurs) et le Conservatoire
- Collecte : choix des nouvelles tenues de travail et mise en place de la prestation de location - entretien avec sensibilisation du personnel
- Collecte : dispositif d'alarme pour travailleur isolé (déchèteries du Pontet et de Velleron)
- Collecte : création d'un abri fumeurs sur le site de Fontcouverte
- Entraigues-sur-la-Sorgue : amélioration des équipements de protection individuelle (EPI) de tronçonnage et de voirie
- Entraigues-sur-la-Sorgue : agrandissement de la surface des vestiaires
- Entraigues-sur-la-Sorgue : amélioration de la sécurité sur certains véhicules (visibilité et extincteurs)
- Conservatoire : amélioration de la qualité de l'éclairage de certaines salles de cours et des bureaux
- 5 nouveaux défibrillateurs : 1 pour le bâtiment annexe de La Boétie, 3 pour les Offices de Tourisme, 1 pour la déchèterie de Velleron

Faits marquants de l'année 2018

2018 a été l'année de mise en place de l'**IFSE (Indemnité de Fonction Sujétions et Expertise)**, issue des travaux du groupe de travail **RIFSEEP (nouveau Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, Sujétions et Expertise et à l'Engagement Professionnel)** ; le groupe a poursuivi en 2018, ses études sur la partie expérience professionnelle de l'IFSE.
La fin d'année a été particulièrement dense avec la préparation et l'organisation des **élections professionnelles**, renouvelant le paysage syndical du Grand Avignon, mais aussi avec la mise en place du **prélèvement à la source** pour tous les agents.
La création d'un pôle Politiques RH et parcours professionnels au sein de la DRH, acte de la volonté de rendre l'agent du Grand Avignon, acteur de sa carrière professionnelle, mais avec un accompagnement dédié.

ORGANIGRAMME DES SER

PRÉSIDENT
Patrick VACARIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES
Frédéric CHAPTAL

SERVICES FONCTIONNELS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE RESSOURCES HUMAINES
Marie-Hélène BUTEZ

FINANCES
Frédéric GIRARD-CAMBON

AFFAIRES JURIDIQUES ET URBANISME
Antoine KERRAND

ACHATS COMMANDE PUBLIQUE
Gilbert ACHARD

SERVICES TECHNIQUES
Jérôme GELLY

TIC / SIG
Steve PROST

CHARGÉS CONTRÔLE

CULTURE

OPÉRA
Pierre GUIRAL

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL
Jérôme CHRETIEN

ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT DÉCHETS
Pascal BONNIN

DÉVELOPPEMENT DURABLE
Jean-Philippe CHAUVIN
Gilbert BELLES

MOBILITÉ TRANSPORT
Aurélien TRESCAZES

SERVICES FONCTIONNELS

S

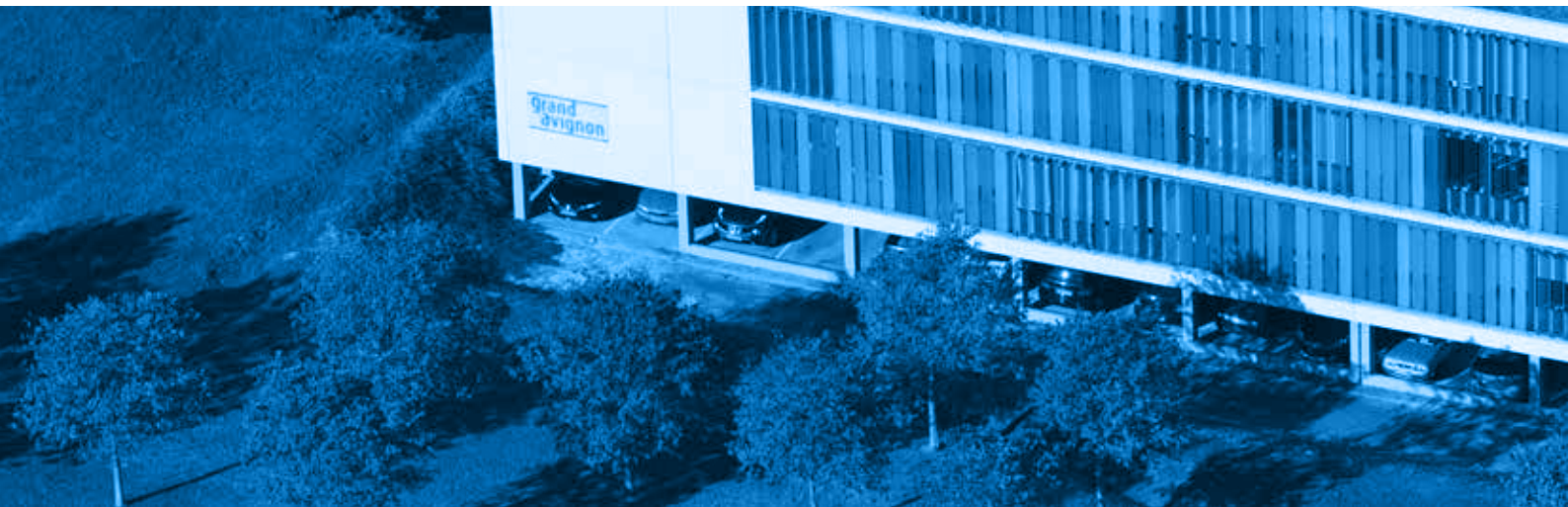

VICES DU GRAND AVIGNON

TÉCÉLYS

DIRECTEUR DE CABINET
Bernard BAUMELOU

DE MISSION
E DE GESTION

COMMUNICATION / PROTOCOLE
Ludovic MOREL

POLITIQUE DE LA VILLE

HABITAT
Aline CLOZEL

NPNRU
Mathieu PERCHEMINIER

CONTRAT DE VILLE
Alphonse CATTINO

DÉVELOPPEMENT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / TOURISTIQUE
Laëtitia VINUESA

AMÉNAGEMENT
(Rattachement hiérarchique A. KERRAND)
Didier PAOLI
Magali CHABRIER

SERVICES OPÉRATIONNELS

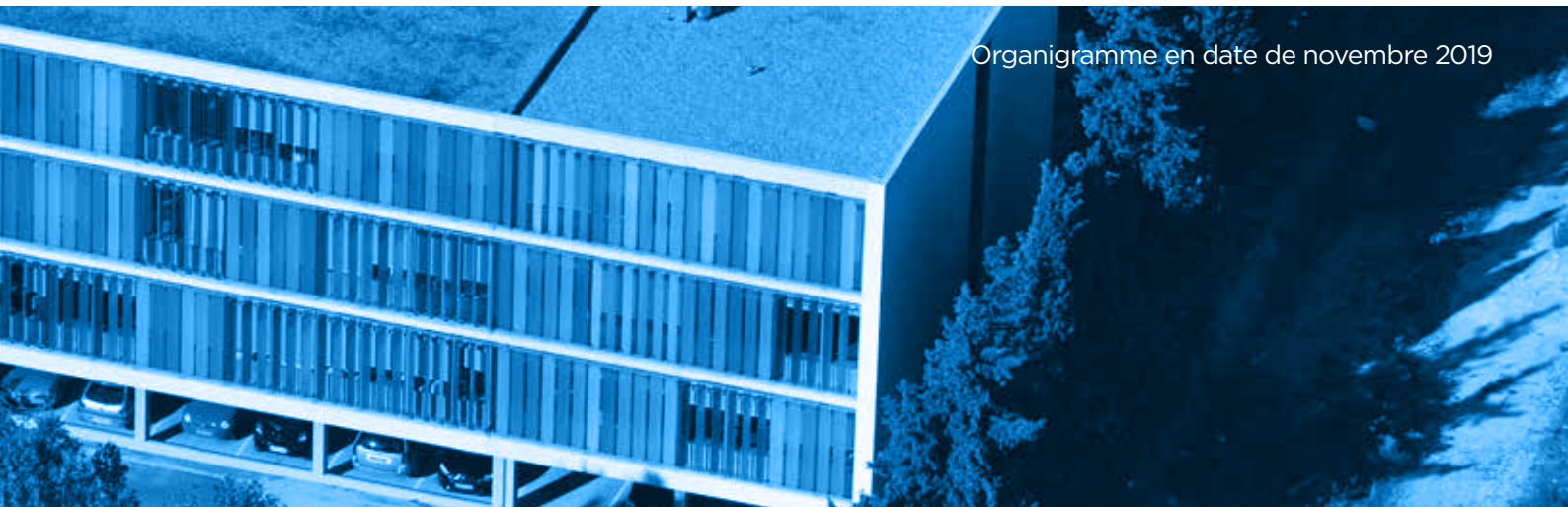

Organigramme en date de novembre 2019

INVESTIR POUR LE FUTUR

En 2018, la poursuite des investissements majeurs a concerné l'Opéra et les transports. L'année 2018 a également été celle du vote à un taux de 2 % du Versement Transport pour la réalisation de la phase 2 du tramway.

Un budget tourné vers l'avenir

Le compte administratif 2018 met en évidence l'activité financière de la collectivité. Le budget total du Grand Avignon comprend un **budget principal** et des **budgets annexes**. Le compte administratif 2018 est marqué, de nouveau, par les investissements majeurs réalisés en matière de transports urbains.

Budget principal et budgets annexes : 334 259 623,35 €
Fonctionnement : 197 684 637,43 €
Investissement : 136 574 985,92 €

Budget principal : 140 258 823,53 €
Fonctionnement : 119 175 936,69 €
Investissement : 21 082 886,84 €

Budget annexe de l'eau : 5 819 043,09 €
Fonctionnement : 1 881 034,61 €
Investissement : 3 938 008,48 €

Budget annexe de l'assainissement : 14 517 241,87 €
Fonctionnement : 4 883 096,80 €
Investissement : 9 634 145,07 €

Budget annexe de l'assainissement de Pujaut : 202 909,25 €
Fonctionnement : 145 701,89 €
Investissement : 57 207,36 €

Budget annexe de gestion de la pépinière d'entreprise Créativa : 15 306,24 €
Fonctionnement : 13 056,24 €
Investissement : 2 250 €

Budget annexe des transports urbains : 129 765 034,45 €
Fonctionnement : 33 384 676,99 €
Investissement : 96 380 357,46 €

Budget annexe eau Montfaucon : 2 211,15 €
Fonctionnement : 2 211,15 €

Budget annexe assainissement Montfaucon : 329,19 €
Fonctionnement : 329,19 €

Budget annexe traitement des déchets ménagers : 30 966 053,55 €
Fonctionnement : 28 530 989,86 €
Investissement : 2 435 063,69 €

Budget annexe ZAC TGV : 21 377,37 €
Fonctionnement : 23 132,92 €

Budget annexe Gemapi :
Fonctionnement : 794 598,90 €

Budget annexe gestion parking Gare TGV : 252 395,30 €
Investissement : 226 143,30 €

Budget annexe Les Baux : 20 049,21 €
Fonctionnement : 20 049,21 €

Budget annexe Opéra : 11 004 711,41 €
Fonctionnement : 8 202 534,97 €
Investissement : 2 802 176,44 €

Budget annexe Tourisme : 617 783,29 €
Fonctionnement : 601 036,01 €
Investissement : 16 747,28 €

Les recettes de fonctionnement en 2018

Les principales recettes fiscales directes sont la cotisation foncière des entreprises (CFE), qui représente 16 % des recettes de fonctionnement au taux de 37,42 %, et la taxe d'habitation (TH) qui représente 12 % des recettes de fonctionnement au taux de 8,85 %.

Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) - Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	13 705 137 €
Dotation de compensation	24 072 511 €
Dotation d'intercommunalité	0 €
Taxes sur les surfaces commerciales (TASCOM)	3 929 525 €
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	33 647 667 €
Taxe d'habitation (TH)	25 600 250 €
Cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE)	14 936 448 €
Autres recettes : produits de services, produits financiers et exceptionnels...	20 080 503 €
Recettes des budgets annexes : eau, assainissement, Opéra, Versement transport (VT), Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), redevance spéciale...	79 438 830 €

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

En 2018, le produit de la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)** progresse de + 4 %.

2018	
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	27 686 254 €
Redevance Spéciale	1 511 685 €

Dépenses de fonctionnement du budget principal		
Administration générale de la collectivité	16,92 %	20 166 218 €
Reversement financier aux communes	55,76 %	66 458 367 €
Interventions sociales et santé	0,72 %	854 548 €
Culture	13,94 %	16 614 586 €
Aménagement et services urbains, environnement	7,99 %	9 521 446 €
Action économique	4,63 %	5 516 799 €
Logement	0,04 %	43 973 €

Le Versement Transport (VT) en progression

Le produit du **Versement Transport (VT)**, destiné au financement des Transports en commun du Grand Avignon, s'établit en 2018 à 30,81 M€, soit une hausse de 5,4 %.

Année	Taux	Montant
2009	1,05 %	14 823 036 €
2010	1,30 %	16 806 470 €
2011	1,80 %	25 862 909 €
2012	1,80 %	27 422 638 €
2013	1,80 %	28 282 780 €
2014	1,80 %	26 450 714 €
2015	1,80 %	27 996 037 €
2016	1,80 %	28 513 851 €
2017	1,80 %	29 221 231 €
2018	2 %	30 806 337 €

Des taux d'intérêt très favorables

En matière de gestion de dette, le contexte des taux reste très favorable en 2018 et permet d'obtenir un taux moyen avantageux. Les nouveaux emprunts ont concerné la gestion de l'eau (3 M€) et de l'assainissement (4 M€), ainsi que l'Opéra (19 M€).

CONTRÔLE DE GESTION EXTERNE DU GRAND AVIGNON, LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER

Le Grand Avignon est soumis à des obligations légales et réglementaires en matière de contrôle de gestion externe. Il appartient à la commission de contrôle financier, composée de 6 conseillers communautaires, de veiller à la bonne mise en œuvre de deux articles du Code général des collectivités locales.

Un devoir de transparence financière

1) Les obligations légales et réglementaires :

- Article R.2222-1 du C.G.C.T : « Toute entreprise financière liée à une commune ou à un établissement public communal, par une convention financière comportant des règlements de compte périodique, est tenue de fournir à la collectivité contractante des comptes détaillés de ses opérations. »
  L'article R.2222-3 du même code, dispose que ces comptes détaillés doivent être examinés par une commission de contrôle, dont la composition est fixée par une délibération du conseil de l'établissement : délibération n°1 du Conseil de Communauté du 22 septembre 2016, créant la CCF au Grand Avignon.
- Article R.2252-5 du C.G.C.T., ces dispositions s'imposent aussi pour l'ensemble des services gérés en application de conventions, notamment les contrats de délégations de services publics, mais aussi à l'ensemble des entreprises ou organismes qui bénéficient de prêts ou de garantie d'emprunt.

2) La transparence financière au Grand Avignon :

- Permettre d'avoir une connaissance des structures dans lesquelles la participation du Grand Avignon est supérieure à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant dans le compte de résultat de l'organisme : article L.2313-1 4° du C.G.C.T.
- Sensibiliser les représentants du Grand Avignon sur leurs rôles au sein des instances décisionnelles des organismes externes et au sein des organes délibérants de l'EPCI, au moment de l'octroi de la subvention / participation.
- Élaboration d'un guide de contrôle, permettant l'analyse des comptes des satellites au moyen de tableaux de bord financiers, permettant de suivre les organismes externes à fort enjeu, pour le Grand Avignon.

3) La commission de contrôle financier au Grand Avignon :

- Elle est composée de 6 conseillers communautaires. C'est le Président de la commission qui fixe l'ordre du jour des travaux. Elle s'est réunie 7 fois en 2018. Les comptes rendus et dossiers sont disponibles au siège administratif.

4) Les dossiers présentés en commission de contrôle financier en 2018 :

> CCF du 31 janvier 2018
- Créativa
- Agroparc
- Vaucluse Provence Attractivité
- Citadis

> CCF du 21 février 2018
- Mission locale Grand Avignon et Rhône-Argence
- Sidscavar
- Espelido
- Passerelle

> CCF du 12 avril 2018
- SMINA
- Terralia
- Projet pacte financier et fiscal

> CCF du 20 juin 2018
- SMICTOM
- Novalie

> CCF du 19 septembre 2018
- DSP eau / assainissement
- Pôle Pégase et Pégase croissance
- Atmosud
- SIAGV

> CCF du 17 octobre 2018
- Semailles
- Fontcouverte
- Initiative Grand Avignon
- Avignon Delta numérique
- Centre social La Fenêtre

> CCF du 21 novembre 2018
- Centre social La Fenêtre
- MPT Monfleury
- OGA
- Avenir Saint Louisien
- AATOA

LE GRAND AVIGNON SOUTIENT L'ÉCONOMIE LOCALE

Avec 105 marchés conclus en 2018, soit plus de 59 M€ investis dans l'économie locale, le Grand Avignon soutient les entreprises et permet ainsi de maintenir et de créer des emplois.

MARCHÉS CONCLUS 2018		MONTANTS H.T.
Travaux	16	9 180 889,35 €
Fournitures courantes et services	52	6 631 312,35 €
Maîtrise d'œuvre	3	152 770 €
Prestations intellectuelles	11	180 995 €
Technologies de l'Information et de la Communication	23	196 559,78 €
TOTAL	**105**	**16 342 526,48 €**

LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES[1]	
MEMBRES	**QUALITE**
Georges BEL	Président
René TRUCCO	Membre Titulaire
Michel PONCE	Membre Titulaire
Guy DAVID	Membre Titulaire
Michel GONTARD	Membre Titulaire
Daniel BELLEGARDE	Membre Titulaire
André CASTELLI	Membre Suppléant
Jacques DEMANSE	Membre Suppléant
Christian RANDOULET	Membre Suppléant
Patrick VACARIS	Membre Suppléant

LA COMMISSION DES MARCHÉS À PROCÉDURE ADAPTÉE[2]	
MEMBRES	**QUALITE**
Georges BEL	Président

Un ou plusieurs Vice-président dont la délégation est en rapport avec l'objet du marché

COMMISSIONS 2018	
CAO (Commission d'Appel d'Offres) [1]	22
CMAPA (Commission des Marchés à Procédures Adaptées) [2]	19
Jury	1
TOTAL	**42**

NOMBRE D'AFFAIRES EN COMMISSION	
CAO (Commission d'Appel d'Offres) [1]	54
CMAPA (Commission des Marchés à Procédures Adaptées) [2]	35
Jury	1
TOTAL	**90**

(1) Pour les marchés supérieurs à 221 000 € pour les fournitures courantes et services, les maîtrises d'œuvre, les prestations intellectuelles et les TIC ; pour les marchés supérieurs à 5 548 000 € pour les travaux.

(2) Pour les marchés entre 50 000 € et 221 000 € pour les fournitures courantes et services, les maîtrises d'œuvre, les prestations intellectuelles et les TIC ; pour les marchés entre 50 000 € et 5 548 000 € pour les travaux.

COMMUNICATION, DE LA PAROLE AUX ACTES

Nouvelle communication du développement économique

Le service développement économique a publié, cette année, son « **Panorama économique** », en partenariat avec l'AURAV (Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse). Diffusé aux entreprises et partenaires, ce tableau de bord socio-économique, présente les chiffres de l'emploi et une analyse des différents secteurs d'activité de l'agglomération.

Au cœur du projet Avignon Confluences

En mars 20018, s'est déroulé à l'Université d'Avignon, un nouvel atelier dédié à l'aménagement d'**Avignon Confluences**, futur quartier d'une centaine d'hectares mêlant logements, équipements publics et activités autour de la gare TGV.
L'urbaniste catalan Joan Busquets y présentait le schéma d'aménagement, basé sur le principe de seize « macro-îlots ». Parmi les principes retenus pour la construction du quartier, l'accessibilité occupe une place majeure. Pour le relier au centre-ville et au reste de l'agglomération, il s'agira de créer une liaison de 3 km partant de la gare TGV et privilégiant modes doux et transports en commun. Dans le même temps, la Rocade sera abaissée pour créer une continuité entre le futur quartier, la zone d'activité existante et le centre commercial.
Une série d'espaces verts viendra renforcer l'identité environnementale du site et créer des aires de détente et de gestion des eaux. En complément, une voie verte ira de Confluences jusqu'aux allées de l'Oulle : commerces, marchés, cafés et activités économiques se partageront l'espace avec des logements.
À cette occasion, une plaquette descriptive du projet a été réalisée, présentant les différents aménagements proposés pour ce nouveau quartier d'Avignon.

Nouvelle saison Hors les murs pour l'Opéra Grand Avignon

Pour sa saison « Hors les murs », l'Opéra Grand Avignon joue la carte de l'originalité avec des visuels hauts en couleurs. La saison 2017-2018, tournée vers la thématique de la Liberté, s'inspirait du fronton de l'Opéra Grand Avignon sur lequel est gravée la devise républicaine « Liberté, égalité, fraternité ».
Une programmation artistique placée sous le signe de l'égalité : la parité homme / femme, les questions identitaires, l'esclavage, l'homophobie,... ce sont les thèmes abordés dans la plupart des spectacles de la saison 2018 / 2019 de l'Opéra Grand Avignon, dont le principe graphique est marqué par la dualité et le contraste.

Une « Ambition urbaine » pour les quartiers

Notre avenir ensemble
L'AMBITION URBAINE

Le projet de Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU), baptisé « **L'ambition urbaine** », entre en 2018 dans sa phase opérationnelle. La communication et l'information contribuent à la bonne compréhension et à l'appropriation du projet par les habitants. À cet effet, une stratégie de communication a été élaborée avec les partenaires, afin d'ancrer ce projet : affiches, plaquettes, affiches de réunions publiques, exposition « Mémoires en partage »...

Le logo L'ambition urbaine, représente par ses couleurs, les trois quartiers prioritaires d'Avignon concernés par le projet : quartiers nord-est (vert), Saint-Chamand (rose), quartiers sud (jaune).

Chron'hop en marche

2018 marque le début des travaux des **Chron'hop**, les bus à haute fréquence du Grand Avignon, qui viennent compléter l'offre du tram.

Une campagne de communication a été lancée autour du projet pour informer le public du chantier : affiches A3, affiches 120x176, spots radio, lettres info travaux, plaquettes, encarts publicitaires, réunions publiques, panneaux de signalisation, panneaux de chantier...

Une qualité maîtrisée pour l'eau et l'assainissement

Dans le cadre de la nouvelle délégation de service public, le Grand Avignon a souhaité créer une nouvelle marque et une identité visuelle pour ses services publics d'eau & d'assainissement.
Eau Grand Avignon et **Grand Avignon Assainissement** représentent désormais les sociétés dédiées. Une goutte d'eau, la couleur bleue et le nom du service permettent aux usagers de mieux identifier le service.

La signature « La qualité maîtrisée », vient souligner l'excellence du service, à savoir une eau pure au quotidien pour les habitants du Grand Avignon.

Bilan d'une quatrième année engagée

Depuis quatre ans, de nombreux projets sont menés par le Grand Avignon sur des compétences telles que : le développement économique, l'habitat, l'eau et l'assainissement, les transports, la culture, l'emploi...
Pour cette quatrième année du mandat, l'ensemble des actions portées par les élus communautaires est recensé dans un document « **Mandat 2014-2020 – Bilan d'une 4ème année engagée** », où vision du territoire et son avenir s'illustrent en actions synthétiques et illustrées.
Fruit d'un travail collectif avec les maires et l'ensemble des services du Grand Avignon, cette plaquette de bilan expose également les projets à venir.

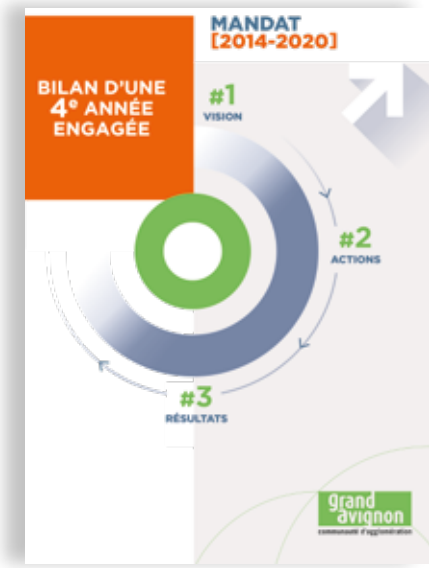

29 / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

37 / TRANSPORTS ET MOBILITÉS

46 / HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

54 / ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

59 / ACTION CULTURELLE
ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

65 / COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

73 / EAU ET ASSAINISSEMENT

84 / ACTIVITÉS DES SERVICES TECHNIQUES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

MOBILISÉS POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Faire du territoire des réussites partagées, c'est l'enjeu du combat permanent mené par les équipes du Grand Avignon, mobilisées aux côtés des forces vives. Pour réaliser cet objectif, stratégie et écoute de tous les acteurs économiques sont indispensables. Détermination et persévérance guident cette bataille pour l'agglomération, dont l'ambition se traduit par des avancées concrètes au service de tous les habitants.

L'économie a son « panorama »

Des chiffres clés, des caractéristiques et une présentation conjoncturelle du tissu économique et du marché de l'emploi sur le territoire : c'est ce que propose le **« Panorama économique »**. Cette synthèse est un précieux élément de communication, mais aussi un outil de travail largement diffusé auprès des entreprises, des communes et des partenaires. Son existence dynamise l'approche et les analyses de l'économie du territoire, tout en contribuant à la connaissance du marché de l'emploi. Sa réalisation et sa mise à disposition sont des premières étapes, qui seront suivies par la publication d'une note de conjoncture thématique semestrielle. Tout en mettant au jour les forces et les axes de l'économie du Grand Avignon, ce « panorama » pose les fondations d'une véritable stratégie économique.

Les 4 piliers du service Développement économique et tourisme

- **Des qualifications pour guider la politique économique**
- **De la structuration visant à adapter les propositions d'offres et de services**
- **De la projection afin de saisir les opportunités de croissance**
- **Des animations associant cohérence et complémentarité**

L'entrepreneuriat social en incubateur !

Camina est le 1er incubateur pour l'entrepreneuriat social du Grand Avignon. Afin de booster les projets d'utilité sociale et / ou environnementale, sa mission est de favoriser les collaborations opérationnelles entre grandes entreprises et start-ups. Bénéficiant d'un financement de 25 000 € (15 000 € en 2017, 10 000 € en 2018), il a permis de soutenir et d'accompagner 9 projets.
4 d'entre eux ont été retenus pour une deuxième phase :

- « Les petites choses »,
- « Lapierre Immobilier »,
- « Elder Easycare »,
- « Cyclo'Compost », baptisée Booster.

« Territoires d'industrie »

Recruter, innover, attirer, simplifier. Ce sont les objectifs que vise le plan national **« Territoires d'industrie »** doté d'1,36 milliard d'€ de financement, afin d'aider et accompagner des projets innovants. Sa mise en œuvre s'effectue dans 136 territoires sélectionnés, dont fait partie le périmètre Avignon-Sorgues-Cavaillon-Carpentras. Ce territoire concerne 4 EPCI, qui ont commencé un travail de prospective destiné à faire émerger des stratégies locales pour accélérer des projets concrets dans la filière de la naturalité et de l'écologie industrielle. Ainsi, l'alimentation de qualité, les ingrédients naturels, le biocontrôle ou les cosmétiques sont concernés. Cette filière regroupe TPE/PME traditionnelles ou start-ups qui travaillent dans ce secteur en utilisant et / ou en promouvant les ressources environnementales et… naturelles ! Une convention État-Région et EPCI scellera l'avancée de ce travail, dont l'objectif est de mettre en place des synergies, tout en mutualisant moyens et services.

130 entreprises accompagnées

Prospecter, accueillir, accompagner ! Qu'il s'agisse de renseignements ponctuels ou bien de recherche de foncier, le service s'est doté d'outils de suivi afin de répondre aux attentes d'entreprises désireuses de s'implanter sur le territoire. Ainsi, **130 entreprises** ont été accompagnées en 2018.

L'accueil, c'est stratégique !

Afin de renforcer l'offre économique, d'en stimuler l'attractivité et d'assurer la cohérence du territoire, un **schéma d'accueil des entreprises** a été finalisé, en collaboration avec le bureau d'études Hank. Ce document, élaboré dans le cadre d'une mission dotée d'un budget de 28 800 € définit un programme d'actions opérationnelles, tout en facilitant l'étude et le traitement d'implantations nouvelles. Au cœur de ce schéma, l'élaboration d'une stratégie foncière qui traduit l'ambition du Grand Avignon en matière d'accueil d'entreprises et de développement économique.

Le Technopôle a sa gouvernance

Avignon Technopôle, c'est Agroparc, aéroparc, le campus d'enseignement et de recherche, les 27 500 m² du parc des expositions et le centre de vie, répartis sur quelque 450 hectares. Mais derrière les noms, ce sont surtout 6 500 salariés, 6 400 étudiants, 70 commerces, une école, 4 crèches et… 650 entreprises, dont 150 sont installées dans les pépinières Créativa et Pegase. Autant d'atouts bénéficiant d'un site, qui marie services et environnement préservé et où l'on compte 1 800 logements, situés à 5 minutes de l'A7 ; et desservi par les 53 000 mouvements enregistrés sur l'aéroport d'affaires d'Avignon.
Pour le valoriser, l'animer, le développer, le Grand Avignon a mis sur pied un Comité de Gouvernance du Technopôle, pour définir, créer une stratégie commune de développement et de gestion des zones d'Agroparc, de l'aéroport et de la Cité de l'alimentation. Des réunions des Comité technique de gouvernance et du comité de pilotage ont concrétisé sa mise en place progressive.

Immobilier pour l'entrepreneuriat

Le **projet immobilier Victoria**, destiné à accompagner les entreprises sortant de la pépinière Créativa, est en cours d'élaboration.
Également, un **« living lab »**, en construction, répond à la volonté d'offrir un premier toit aux jeunes entreprises prenant leur envol et se mettant en quête de leurs premiers contrats. Ce dernier sera inauguré courant 2019.

Avignon Technopôle

AVIGNON TECHNOPÔLE EN CHIFFRES

VIVRE & GRANDIR

- **1 800** logements
- **1** école, **4** crèches
- **70** commerces
- **1** golf
- **1** pôle santé
- **1** restaurant interentreprises

ÉTUDIER & ENTREPRENDRE

- **650** entreprises
- **6 500** salariés
- **11** organismes de formation
- **2** pôles de compétitivité
- **6** centres de recherche
- **6 400** étudiants

INVESTIR & RAYONNER

- Des offres foncières et immobilières
- **1** aéroport Avignon Provence de 185 hectares et 53 000 mouvements annuels
- **1** Parc Expo de **27 500 m²** avec une salle de congrès de **900** places
- Accès A7 à **5** mn

La croissance par l'événementiel

Le service Développement économique et tourisme a été présent dans le cadre de nombreux événements, organisés en différents lieux du territoire et a pu rencontrer ou échanger avec :

- **12 000** visiteurs au salon **Med Agri**, qui a bénéficié d'une subvention de **10 000 €** du Grand Avignon,
- **10 000** participants au **Salon de l'entrepreneur,**
- **30 000** visiteurs au SIMI (Salon de l'Immobilier d'entreprise),
- Les participants aux **Cosmetic Days** ou **My Innovation IS**
- Les **9èmes rencontres de l'ESS** ou le colloque annuel **IBMA**, soutenu à hauteur de **2 500 €**.

« Tech the Futur » accélère avec le Grand Avignon

L'École des mines d'Alès a mis en place, avec succès, comme en témoignent plusieurs réussites à Montpellier, le programme **« Tech the Futur »** pour la créativité au service de l'innovation. La Communauté d'agglomération du Grand Avignon rejoint cette initiative qui contribue au développement des entreprises technologiques avec la ferme intention de stimuler les pépites high tech du territoire.

464 500 € POUR LES APPELS À PROJETS

58 structures ont déposé 73 projets. 15 étaient nouveaux. Après examen des demandes, 34 structures mettront en œuvre 41 projets, dont 5 sont nouveaux. L'enveloppe attribuée est de 464 500 € et les structures soutenues auront droit à un suivi et un accompagnement sur mesure.

Sur le terrain

Au cours de l'année, 18 entreprises ont fait l'objet de visites destinées à mettre au jour leurs besoins, de développement et de problématiques immobilières ou foncières. Ecoute, dialogue et accompagnement étaient au cœur de ces rencontres. Ainsi, les entreprises Jouffruit ou ATG technologies ont bénéficié de cette écoute qui entend également faire ressortir des compétences et des savoir-faire.

ATG technologies

1 699 451 € pour l'économie et le tourisme

Le soutien aux structures partenaires mobilise un budget de 1 699 411 €, dont 631 345 € en investissements. Ces derniers se répartissent avec 477 825 € pour la ZA Pegase, 100 000 € pour l'INRA. L'enveloppe intègre également un complément de 53 520 € aux 464 500 € alloués aux appels à projets. Ces subventions contribuent à faire du territoire un lieu de croissance et de réussite partagées. Dans le même temps, les 4 missions locales bénéficient d'un appui s'élevant à 418 004 €, tandis que 185 561 € sont destinés à diverses structures hors AAP.

Coups de pouce pour l'insertion par l'emploi

Amidon 84

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion visent à favoriser le retour de personnes en difficulté vers l'emploi. Ces structures d'insertion par l'activité, accompagnent des personnes vers des formations précises et adaptées, en proposant des mises en situation en milieu professionnel. Leur objectif est de lever les freins pouvant retarder ou empêcher le retour à l'emploi de celles et ceux qui sont inactifs : savoir-faire, savoir être, pratique de la langue française, problèmes de mobilité. Le Grand Avignon soutient 6 structures : Amidon 84, Imagine 84, Chez Babel, Semailles, Espelido et Passerelle pour un budget de 88 000 €, qui ne représente qu'entre 1 et 4 % de leurs besoins, mais contribue à maintenir leur équilibre économique, toujours fragile. Les taux de sortie dynamique de ces structures, c'est-à-dire de retour à l'emploi, varient de 30 à 77 %.

52 424 heures de formation avec les clauses d'insertion des marchés publics

En intégrant dans ses pratiques d'achat des **clauses d'insertion** par l'activité économique, le Grand Avignon fait de ses marchés un outil pertinent, pour aider les personnes rencontrant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle. Il entend ainsi favoriser le retour vers l'emploi de celles et ceux qui en sont éloignés, tout en renforçant son action pour le développement économique. Appui technique, accompagnement des opérateurs soumissionnaires ou attributaires, suivi des marchés, bilans quantitatifs ou qualitatifs sont au cœur de cette démarche qui a l'emploi local pour cible. Ainsi, 20 marchés, ceux consacrés au chantier du tram compris, ont permis de réaliser plus de 97 000 heures de formation sur les 119 000 prévues. 229 personnes en ont bénéficié.

Clauses au crible

Hors chantier du tram, onze marchés ont permis de porter ces actions qui ont concerné 121 personnes, dont 86 % résident dans une commune du territoire, 66 % d'entre elles étant originaires d'Avignon. 65 % des contrats passés étaient des contrats d'intérim, 24 % des contrats à durée déterminée d'insertion et 14 % étaient des contrats d'alternance. Dans ce cadre, 51 % des signataires de contrats ont bénéficié d'un emploi de plus de 6 mois contre 15 % en 2017.

Dans le cadre du chantier du tramway, 9 marchés ont facilité la mise en œuvre des clauses d'insertion débloquant 46 900 heures de formation dont 108 personnes ont bénéficié. 87 % résident dans le Grand Avignon, 66 % d'entre elles sont originaires d'Avignon.

Dans le cadre de ces 20 marchés, le tiers des personnes formées habitent dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

DÉVELOPPER LA PROMOTION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

Une stratégie pour le tourisme

Comment promouvoir une image attractive du territoire ? Comment structurer les initiatives du Grand Avignon dans le secteur touristique, essentiel sur le périmètre de la Communauté d'agglomération ? Pour répondre efficacement à ces problématiques suite au transfert de la compétence Tourisme, le service Développement économique et tourisme a élaboré une stratégie stimulant les synergies et les initiatives locales. Ce temps de réflexion visait à privilégier la transversalité entre services et acteurs locaux, afin de renforcer la capacité d'accompagnement des porteurs de projets. Un travail de rassemblement et d'assemblage essentiel pour dynamiser l'attractivité territoriale d'une agglomération, qui sait la force que représente le tourisme pour le tissu économique local.

Une stratégie pour l'image

Une image sans stratégie n'est rien. Dans le cadre d'une mutualisation des différents outils destinés à promouvoir le tourisme sur le territoire, 40 000 € ont été investis pour forger et mettre en place une identité visuelle commune : « **Avignon Tourisme - Créateur d'expériences** ». Parallèlement, cette subvention a favorisé la mise en place du nouveau site internet **www.avignon-tourisme.com**, ainsi que des campagnes de communication.

AVIGNON TOURISME
CRÉATEUR D'EXPÉRIENCES

La belle saison du Summer Truck

2 448 personnes ont été contactées et sensibilisées durant les trois mois de circulation du **Summer Truck**, **le bus info tourisme du Grand Avignon**. Il n'est pas passé inaperçu sur les marchés et dans les campings du Gard et du Vaucluse. Mission accomplie pour la deuxième saison de cet outil itinérant destiné à valoriser atouts et charmes du territoire.

L'INFO TOURISME Summer TRUCK DU GRAND AVIGNON

ENSEMBLE POUR FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

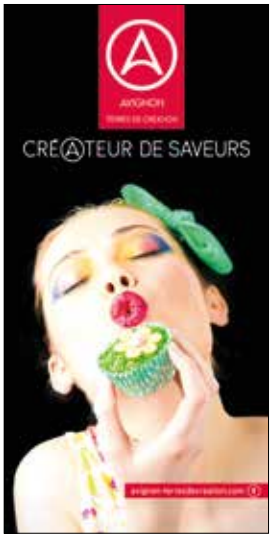

La marque AVIGNON Terres de création, démarche qui marque !

À l'heure de la concurrence des territoires, il n'est pas de bonne stratégie de développement économique et touristique sans une marque qui marche. En un an, **« AVIGNON Terres de création »** a imprimé la sienne dans la jungle des réseaux sociaux et comptabilise près de 3 000 likes sur sa page Facebook. La newsletter enregistre près de 3 300 contacts, tandis que le site web compte quelque 12 300 visiteurs, dont la moitié vient d'Ile de France et 30 % de la région PACA. Pour faire rayonner le territoire, un budget de 325 000 € était provisionné pour 2019, afin de piloter les actions, faire de la prospection, développer la notoriété, accroître, fidéliser et activer différents partenariats. Dans le cadre d'actions programmées dans différents salons (MIPIM à Cannes, SIMI et Parcours France à Paris, Salon des Entrepreneurs à Marseille), par l'accueil de délégations étrangères ou par des initiatives de marketing, la recherche de visibilité est un moteur destiné à valoriser, structurer et renforcer l'attractivité du territoire, riche de créations et d'émotions !

Pleins feux sur les industries créatives et culturelles

Table ronde sur les relations économiques France-Canada

AVIGNON Terres de création remporte le 1er prix du meilleur projet d'attractivité territoriale décerné par le Magazine Décideurs le 13 juin 2018 au SIATI (Sommet Infrastructures, Aménagement du territoire et Immobilier) à Paris.

EN 2018, AVIGNON TERRES DE CRÉATION, CE SONT

- **7** partenaires Officiels
- **8** Made In
- **3** Parrains
- **140** Ambassadeurs

37

TRANSPORTS ET MOBILITÉS

LA RÉVOLUTION EST SUR LES RAILS

Elément incontournable de l'attractivité d'un territoire, les transports doivent répondre aux besoins quotidiens des habitants et des entreprises. Après avoir créé un service Mobilité, le Grand Avignon s'est employé à étoffer la palette d'une offre marquée par l'arrivée programmée du tramway.

Préparer l'arrivée du tram

Le **Plan de déplacements urbains** du Grand Avignon est soutenu par trois ambitions : la préservation et la protection de l'environnement, l'apport de solutions simples et efficaces pour les usagers qui veulent se « faciliter » les déplacements et la projection dans une ville moderne, où les modes alternatifs de transports permettent de réduire la place de l'automobile, en contribuant à la cohésion sociale. Le chantier du tram, a enfin pris forme sur une ligne où les premiers rails ont été posés sur des voies alternant espaces minéraux et végétaux. Dans le quartier Saint-Chamand, le **CDEM (Centre d'Exploitation et de Maintenance)** est sorti de terre, et en décembre 2018, la **première rame** construite par Alstom est arrivée de la Rochelle, en convoi exceptionnel.

Construction du Centre de Maintenance

Pose des rails du tram

Dans l'attente de la mise en service de la première ligne Saint-Chamand / Saint-Roch, qui sera inaugurée à l'automne 2019, le contrat de délégation de service public conclu avec la société Transports en Commun de la Région d'Avignon (TCRA), a été revu, afin de prendre en compte la mise en place de ce mode de transports en site propre. Sa prolongation d'un an a permis de renégocier l'offre de transport et l'engagement sur recette du délégataire. Le service Mobilité a également travaillé en étroite concertation avec les communes sur les effets de cette réorganisation de l'offre de transport : diagnostic de la fréquentation, étude des remontées de terrain, réflexion sur les complémentarités nécessaires entre réseau structurant et l'ensemble des lignes, pôles de correspondance, élargissement des zones de chalandise, cadencements des lignes.

Arrivée de la première rame du tram

Chantier du tram, le coût des aléas

L'importance du chantier du tram a fait l'objet d'avenants destinés à prendre en charge différents surcoûts. De la gestion des courants vagabonds, liés à l'alimentation électrique des voies, aux demandes des Bâtiments de France, 3 763 642 € ont été investis pour assurer la qualité d'un chantier respectueux des normes patrimoniales et environnementales.

De nouveaux bus...

- **1 véhicule standard,**
- **1 bus moyen,**
- **3 minibus,**
- **3 véhicules** pour personnes à mobilité réduite ont été réceptionnés.

Un rajeunissement de la flotte qui permet également de développer le service Allobus/PMR.

L'année a également été mise à profit pour peaufiner le projet Chron'hop, ligne de bus à haute fréquence, destinées à retisser le réseau en liaison avec la mise en service du tram. 6 réunions publiques se sont achevées en décembre 2018, avant l'ouverture d'un chantier programmé sur une durée de 9 mois.

Perspective du Chron'hop sur l'avenue Pierre Sémard

L'électrique pour le Festival

Le partenariat initié pour la démarche éco-festival a permis d'expérimenter un bus articulé de 18 mètres 100 % électrique. Un exemple permettant de s'inscrire dans les perspectives de la loi de transition énergétique.

Le bon air des « Baladines »

2 Baladines, véhicules électriques, ont été équipées de capteurs mobiles en partenariat avec Atmo Sud. Elles permettent de transmettre en direct sur des écrans les mesures de la qualité de l'air.

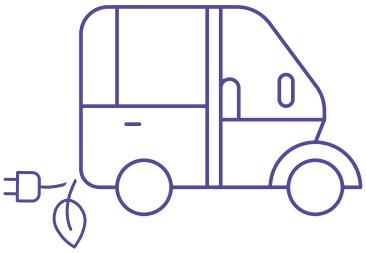

PDU, premiers bilans

La mise en œuvre des 51 actions du **Plan de Déplacements Urbains (PDU)**, voté en 2016 a fait l'objet d'un premier bilan en 2018 avec la mise en place de 2 nouveaux comités techniques « alternative à la voiture » et « gestion de la voiture ». Au cours de sa première année de mise en œuvre, 24 actions avaient été engagées. Par ailleurs, un comité de concertation intégrant l'ancien comité des usagers TCRA a été mis en place.

Pour l'accessibilité

31 points d'arrêts de bus ont été mis en accessibilité sur le territoire du Grand Avignon. Un investissement de **500 000 €**, avec un effort particulier pour la commune d'Entraigues, où 10 arrêts ont été remodelés pour les personnes à mobilité réduite.

Voyager en toute sécurité

Le Grand Avignon et son opérateur transports ont renouvelé, pour la quatrième année consécutive, « **Like mon bus** », une opération de sensibilisation des jeunes à la lutte contre les incivilités dans les transports en commun. Une opération qui rapproche conducteurs et jeunes des centres sociaux, et vise à apaiser les relations entre salariés et usagers, mais aussi entre passagers, jeunes ou moins jeunes !

TRAMWAY : REDESSINER LA VILLE

Un chantier d'envergure

Après les travaux de dévoiements de réseaux, ce sont les travaux d'infrastructures qui se sont poursuivis et ont rythmé l'année 2018. Pose de rails, aménagements paysagers, construction du Centre d'Exploitation et de Maintenance (CDEM)… le chantier tient les délais.
Et c'est l'arrivée de la première rame en décembre qui a clôturé en beauté l'année 2018.

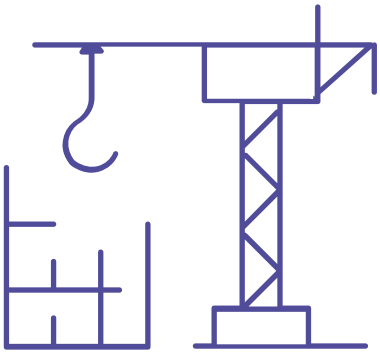

LE CHANTIER EN IMAGES...

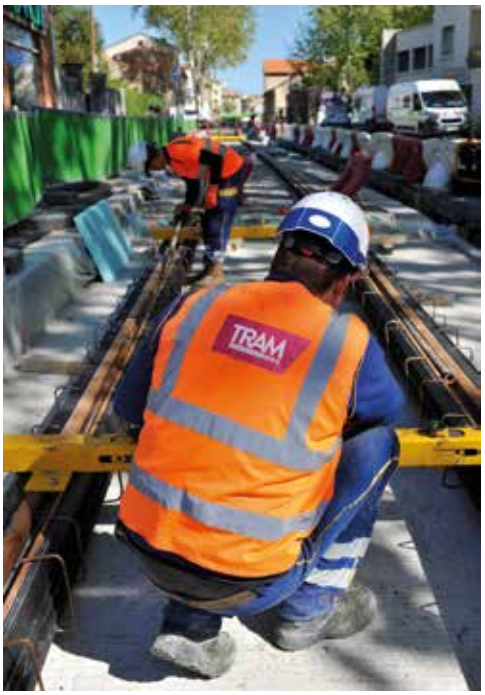
TRAM

Le tram comme outil de recomposition urbaine

Au-delà d'être un moyen de transport moderne, écologique et silencieux, le tramway est aussi un formidable **outil de recomposition urbaine**, dont les 5,2 km de tracé opèrent une mutation sans précédent. Le signe d'un nouveau mode de ville, qui va libérer le centre d'Avignon des voitures, pacifier les grandes artères et tout simplement embellir le cadre de vie. 126 000 m² d'espaces publics vont être ainsi réaménagés, 840 arbres ont déjà été plantés, auxquels viendront s'ajouter 7 300 arbustes, 4 300 bulbes et 110 000 vivaces et graminées.

La **tour des Remparts** sera magnifié avec sa large promenade dédiée aux piétons et aux cyclistes.

Le secteur de **Saint-Ruf** sera totalement apaisé, avec la mise en place d'un sens unique de circulation, des trottoirs élargis et une place réhabilitée, afin de retrouver une vie de quartier.

Les **quartiers sud** (Monclar, Rocade, Barbière) et Saint-Chamand vont connaître une véritable transformation urbaine.

Le tram fédère bien d'autres projets et de grands aménagements urbains. Le tram est la colonne vertébrale du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU), baptisé « L'ambition urbaine », qui permettra de réduire les fractures urbaines, de favoriser la mobilité et l'attractivité de ces quartiers.
C'est aussi à **Saint-Chamand**, que se trouve le centre de maintenance des rames en cours de construction, un bâtiment hypermoderne.

En route pour les Chron'hop

Fin 2018, ce sont également les travaux des **Chron'hop**, lignes de bus à haute fréquence qui ont démarré, complétant ainsi l'offre du tram. Irriguant les pôles générateurs et situés sur des axes très fréquentés, ces bus qui circuleront toutes les 12 mn, relieront la zone commerciale Buld'air (à Vedène) à l'Hôpital (ligne C2), et le Parc des expositions à Saint-Lazare (ligne C3), en s'articulant avec le tramway et le réseau de bus Orizo structuré. Leur spécificité : les Chron'hop seront prioritaires aux carrefours à feux. À certains emplacements, ils disposeront même de voies permettant d'éviter la circulation. Sur 8 km, ils circuleront en site propre, c'est-à- dire sur des voies qui leur seront entièrement réservées, dont 1,3 km en bidirectionnelles sur l'avenue Pierre Sémard.

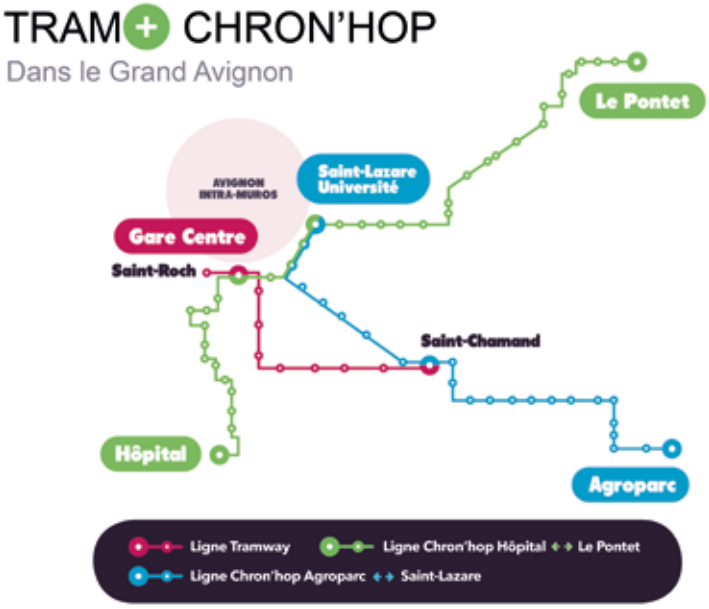

Une deuxième ligne adoptée

Le 9 mars 2018, les élus du Grand Avignon ont entériné **l'extension du tram** et la **création d'une deuxième ligne**. D'ici 2023, deux tronçons vont venir s'ajouter au tracé initial : près de **2 km** relieront la **station Saint-Roch à l'île Piot**, et **1,3 km** longera les **remparts jusqu'à la porte Saint-Lazare**. Soit six stations supplémentaires : Piot, allées de l'Oulle, Jean Jaurès, les Sources, Thiers et Saint-Lazare.

14 rames circuleront alors sur deux lignes :

Ile Piot - Saint-Lazare, toutes les 6 mn 30,
et Saint-Chamand - Saint-Roch toutes les 6 mn,
et ce, 7 jours sur 7, de 6 heures à minuit.

Créant ainsi un véritable réseau d'agglomération avec les lignes de bus à haute fréquence en complément.

LE PROJET D'EXTENSION DU TRAM, CE SONT :

3,2 KM
supplémentaires

4 rames
supplémentaires de 24 mètres

6 stations
supplémentaires

18 heures
d'amplitude de circulation

63 000
voyageurs par jour sur la tonalité du réseau

61,2 M€ investis

9,2 M€
de recettes chaque année

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

MIEUX HABITER UNE VILLE AU CADRE DE VIE PRÉSERVÉ

Le Grand Avignon est un acteur majeur du renouvellement urbain. Observation, concertation, planification sont au centre d'actions engagées à l'échelle intercommunale. Elles inscrivent les aspirations des habitants dans le cadre d'une vision territoriale cohérente.

HABITAT

Programme local de l'Habitat, chapitre 3

Le Grand Avignon pilote depuis plus de 13 ans, le **Programme Local de l'Habitat (PLH)**. Ce texte définit une politique publique basée sur la situation économique et sociale des habitants du territoire, sans laisser les plus fragiles sur le bord du chemin, et tout en prenant en compte les évolutions démographiques, la compréhension du marché local de l'habitat et du potentiel de mobilisation foncière.
Le premier PLH a été adopté en 2005. D'une durée de 6 ans, il a été reconduit en 2012. Ce deuxième PLH devrait trouver son terme en 2019.

L'année 2018 a permis d'avancer significativement le travail d'élaboration du 3ème PLH. Sur la base du diagnostic, les rencontres entre les 16 communes du Grand Avignon se sont enchaînées au cours de l'année, au travers de plusieurs réunions avec les élus et 4 ateliers thématiques réunissant les partenaires.

Le logement social, les chiffres 2018

17 opérations ont été subventionnées à hauteur de 1 007 685 €, pour un total de **487 logements**. Des chiffres qui traduisent un taux de réalisation de 75 %, en recul de 18 % par rapport à 2017.

21 opérations ont été garanties pour une enveloppe globale de 60 469 632 €, un volume double de la moyenne enregistrée sur la période 2012 / 2018. Le taux réalisation du PLH est de 71 % sur son strict périmètre - Roquemaure n'en fait pas partie -. Il est de 85 % sur le seul segment du logement neuf.

	Moyennes 2012 - 2018			2018		
	Objectif	Réalisé	%	Objectif	Réalisé	%
Neuf	377	331	88	525	444	85
Ancien (acquisition amélioration, PALULOS)	94	20	21	132	20	15
Total PLH	471	351	75	657	464	71
Roquemaure					23	

Résidence l'Autan sur Les Angles
28 logements

Résidence Les Dentelles
à Rochefort-du-Gard
32 logements

Domaine Perdiguier
à Morières-lès-Avignon
50 logements

LE PLH, CE SONT DES ACTIONS ET DES PARTENARIATS POUR :

- **Appuyer la production de logements sociaux**
- **Accompagner des projets d'habitat développés par les communes**
- **Aider le logement privé, notamment dans les copropriétés dégradées**
- **Observer le marché immobilier local**
- **Animer et coordonner les initiatives et le travail des différents acteurs de l'habitat**

Grand Avignon
Programme Local de l'Habitat

Des lettres et le web pour informer

5 lettres **« @u fil du PLH »** ont été diffusées en 2018 auprès de 300 partenaires, locaux, régionaux et nationaux. Elles présentent les diverses actions liées au PLH, informent sur son avancement, les réunions organisées présentent les initiatives locales, tout en délivrant des chiffres clés.

La convention intercommunale d'attribution

Une **Conférence intercommunale de l'habitat** s'est tenue en cours d'année, afin de présenter le projet de convention intercommunale d'attribution réunissant des représentants du Grand Avignon, des collectivités territoriales, des professionnels du secteur locatif et des représentants des usagers.
Dans le cadre d'un partenariat visant l'amélioration de la qualité de vie, la conférence entendait poser les bases d'une politique intercommunale, où le Grand Avignon joue un rôle d'animateur comparable à celui adopté dans le cadre du PLH. Elle fixe des règles d'attribution de logements sociaux, tout en détaillant des actions appelées à être appliquées progressivement sur le territoire. L'avis favorable qu'elle a émis, a donné un feu vert pour la présentation de cette convention, qui doit être validée et paraphée par les organismes de logement social et les réservataires du territoire.

Des copropriétés accompagnées

Le **« POPAC »**, **Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés** du Grand Avignon, élaboré avec l'appui de l'Agence Nationale de l'Habitat et la région Sud-PACA est devenu opérationnel en 2018. Il propose des formations sur le fonctionnement d'une copropriété, l'organisation d'une assemblée générale. Avec l'aide de Citémétrie, le POPAC apporte aussi un soutien pratique pour organiser ces assemblées générales, la recherche d'un syndic ou pour évaluer la capacité financière d'une copropriété souhaitant engager des travaux.

RENOUVELLEMENT URBAIN

Le Grand Avignon est entré dans une phase active de son **Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU)** baptisé « **L'ambition urbaine** », qui définit aujourd'hui l'avenir des quartiers Sud, Saint-Chamand et Nord-est d'Avignon.

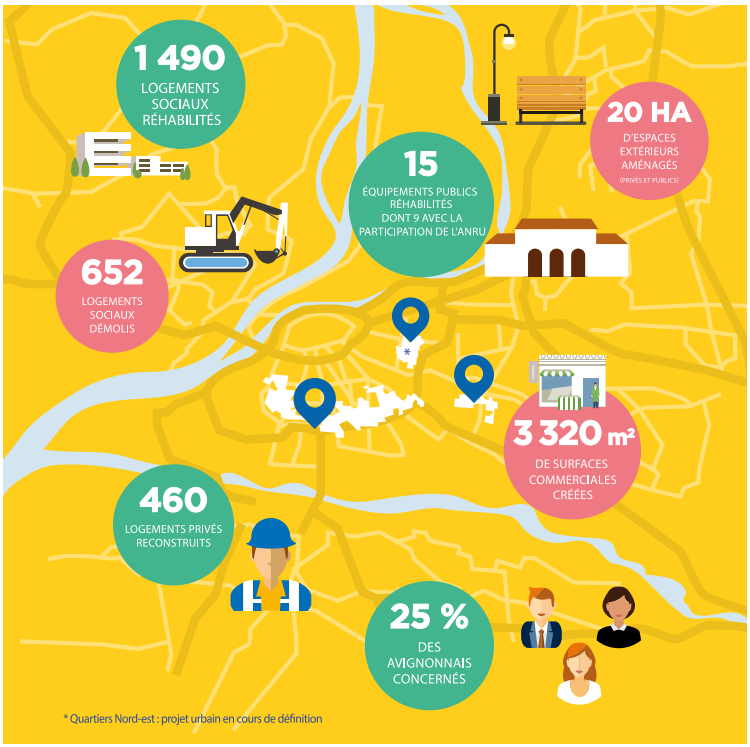

Relogement, un processus encadré

Le protocole du relogement a été validé en 2018 par les instances pilotant le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain. Privilégiant les principes de solidarité, d'équité et de réciprocité entre bailleurs, le Grand Avignon a fait le choix d'encadrer ce processus, afin de ne pas laisser les bailleurs démolisseurs seuls face aux responsabilités de ces opérations.
Une charte a été rédigée. Elle fixe quatre grands axes pour prendre en compte la charge émotionnelle de ces opérations qui peuvent ensuite être vécus comme des « déménagements subis ».

Les axes :

- **Le respect de l'équilibre** territorial entre les quartiers prioritaires et les autres territoires de l'agglomération, et **le respect des souhaits d'habitants soucieux de bénéficier de parcours résidentiels positifs**, s'ils doivent être relogés.
- **La solidarité entre bailleurs**, principalement Grand Delta Habitat, Mistral Habitat et Erilia, afin de reloger sans distinction les personnes dont le logement est détruit.
- **Proposer des logements diversifiés** en demandant à l'État, à la ville d'Avignon, au Département de Vaucluse et Action Logement services, de mobiliser des logements sur leur contingent afin d'accueillir les relogés.
- **La prise en charge des frais de relogement** des familles par les bailleurs d'origine, dans le cadre des modalités fixées par la charte du relogement.

Le Protocole de relogement, présenté en comité technique au printemps 2018, a été ensuite validé le 5 juin.

Nord-est d'Avignon : coup d'accélérateur pour le renouvellement urbain

À 900 mètres des remparts, 2 secteurs font l'attention d'un projet de quartier classé d'intérêt régional par l'Agence Nationale de Rénovation de l'Urbanisme (ANRU). Le Grand Avignon a défendu auprès de l'ANRU la nécessité de maintenir un financement s'inscrivant dans la logique globale portée sur le territoire. Le projet a permis d'identifier 2 secteurs opérationnels où les enjeux d'urbanisme sont forts : la Grange d'Orel, au sud de l'avenue de la Folie et la Reine Jeanne / clos des Fontaines, au nord du quartier.
L'ANRU doit valider en 2019 le programme relatif à ce quartier nord-est d'Avignon.

Une information adaptée et ciblée

Une plaquette destinée aux habitants concernés par une démolition a été diffusée durant l'année. Parallèlement, un guide du relogement a été mis en circulation.

CHIFFRES CLÉS

150 à 200
LOGEMENTS DÉMOLIS

400 à 500
LOGEMENTS RÉHABILITÉS

1
ÉQUIPEMENT PUBLIC RÉHABILITÉ

Avignon quartiers sud et Saint-Chamand : chantiers de renouvellement en cours

Parmi les 230 projets engagés en France dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), près de **400 M€** sont mobilisés sur les **quartiers sud d'Avignon** et le **quartier Saint-Chamand**, dont 280 M€ sont contractualisés avec l'Agence Nationale du Renouvellement Urbain (ANRU). Le processus de transformation globale de ces quartiers de la 2ème ceinture de la cité des Papes, implique de nombreux partenaires : Grand Avignon, qui porte le projet, mais également État, Ville d'Avignon, bailleurs sociaux, collectivités territoriales, opérateurs privés, acteurs associatifs, habitants... Les opérations suivantes sont prévues pour :

Équilibre et mixité résidentielle

- Déconstruction de **652** logements.
- Construction de **650** logements privés.
- **3 320 m²** pour des surfaces commerciales, afin de redynamiser le tissu commercial et renforcer l'attractivité.

Chantiers lancés en 2018

- Réhabilitation de la Tour rue Grenade entrouverte de Mistral Habitat.
- Restructuration de l'école Louis Gros (quartier Monclar).
- Aménagement de la plaine des sports à Saint-Chamand.
- Transformation de la contre-allée nord de la rocade en espace dédié aux piétons et aux vélos.
- Relogement des ménages vivant dans les immeubles de la résidence Trillade d'Erilia et Mistral, de Mistral Habitat.

LE NPNRU expliqué aux habitants du Grand Avignon

Plaquettes, guides, brochures ont été réalisés et diffusés, tant auprès de la population que des partenaires du projet. 200 personnes ont participé à une réunion publique de présentation à la mi-juillet 2018. Un séminaire « **Tout savoir sur le NPNRU** » a été organisé à l'automne de la même année.

Financements

280 M€

d'investissement global, avec un concours de 115 M€ de l'ANRU et 10,5 M€ du Grand Avignon.

Cadre de vie

1 400 logements sociaux réhabilités dans les quartiers Sud et à Saint-Chamand.

8 équipements publics réhabilités ou restructurés : écoles Louis Gros, Saint Roch, Olivades, Grand Cyprès, Pierre de Coubertin, Stuart Mill, médiathèque Jean-Louis Barrault, Plaine des Sports, construction d'un équipement social et culturel aux Olivades.

CONTRAT DE VILLE

Contrat de ville, les effets de l'évaluation

Le Contrat de ville court sur les années 2015 / 2020. Son évaluation à mi-parcours a permis de mesurer les effets de cette **politique de cohésion urbaine et de solidarité en faveur des quartiers défavorisés et de leurs habitants**. Conduit par de nombreux organismes, ce travail a passé au tamis, les résultats d'investissements qui sous-tendent des politiques destinées à redonner confiance aux habitants, tout en privilégiant des initiatives assurant l'État de droit et l'accès aux droits. Le Contrat de Ville du Grand Avignon s'inscrit dans cette perspective. Il est bâti autour de 5 priorités qui ciblent la jeunesse, privilégient l'accès à l'emploi, à la formation, visent à restaurer le cadre de vie, et veillent à favoriser l'accès aux droits, aux soins, à la santé et à la culture.

Initialement, le périmètre du Contrat de Ville intégrait 11 quartiers, 7 à Avignon, 4 au Pontet. Une veille active concernait 4 autres quartiers du Pontet et 4 quartiers de Montfavet. L'évaluation a mis au jour le caractère « pénalisant » de vivre ou d'habiter dans ces quartiers, tout en soulignant un décrochage entre les « quartiers politique de la ville » (QPV) et le reste de l'agglomération, les phénomènes les plus critiques ayant été décelés dans le quartier Saint-Chamand à Avignon. Au vu de ces analyses, une extension des quartiers prioritaires a été validée pour des territoires sud et nord de la Cité des Papes. C'est donc vers **Saint-Chamand**, les **quartiers Nord et Sud d'Avignon** et **deux quartiers du Pontet** qu'ont été réorientées les interventions.

Le Contrat de ville couvre désormais un espace urbain élargi, où vivent **38 067** habitants. Certaines de ces initiatives ont été prisés dès 2018, en privilégiant des processus distincts et complémentaires, les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs et les Appels à Projets annuels.

Parallèlement, les différents acteurs et partenaires travaillant à la mise en place du Contrat ont décidé d'accorder une attention particulière à la prise en compte des femmes dans les actions d'accompagnement vers l'emploi et l'insertion professionnelle, tout en renforçant l'accompagnement des adolescents et jeunes adultes visés par les politiques portées par le Contrat de ville.

En 2018, ce sont **2 024 000 €** qui ont été investis, avec une mobilisation d'enveloppes dédiées à la politique de la ville, mais aussi des crédits de droit commun :

- l'appel à projets annuel recentré sur des interventions prioritaires : **1 311 500 €**
- les conventions d'objectifs pluriannuels dont ont bénéficié les centres sociaux et les espaces de vie sociale : **712 500 €**

L'appel à projets 2018

L'appel à projets 2018 a suscité 91 projets, dont 66 ont été retenus.

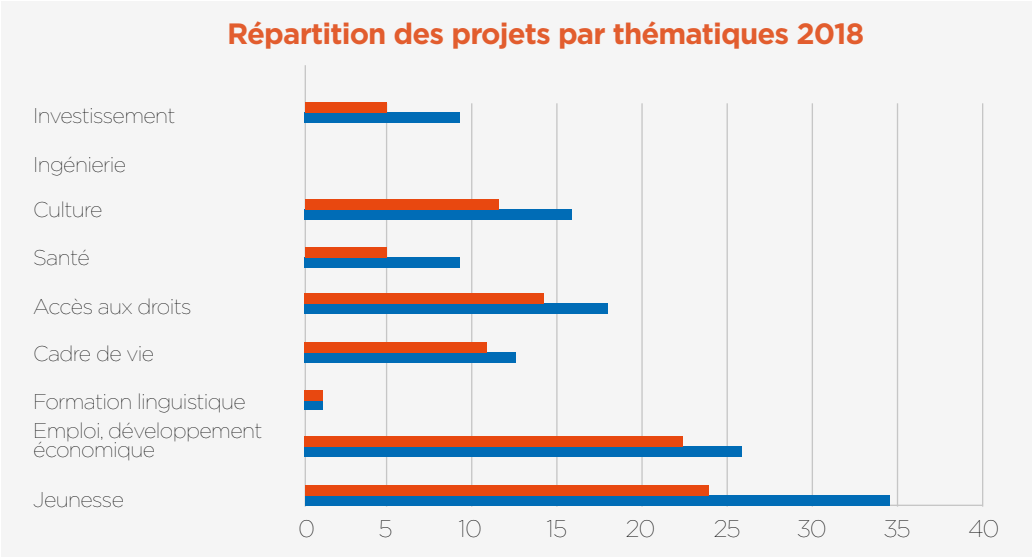

La gouvernance et le pilotage du Contrat de ville

Le pilotage du Contrat de ville vise un seul objectif, celui de mener et coordonner l'ensemble de l'action publique, que ce soient les politiques et moyens de droit commun, comme les moyens spécifiques de la politique de la ville, dans les quartiers concernés.

Les 5 quartiers prioritaires du Contrat de ville « QPV »

Les quartiers avignonnais de **Saint-Chamand**, **Monclar**, **Champfleury**, **Rocade Sud**, **Barbière**, **Croix des Oiseaux**, **quartiers Nord et Est** font partie du périmètre des quartiers prioritaires « QPV ». Au Pontet, ce sont les quartiers **Camp Rambaud**, **Les Mérides, Joffre** et **Centre-ville** qui s'inscrivent dans ce champ d'action où s'appliquent ces politiques volontaristes.
Les îlots HLM de Montfavet, Les Souspirous, Sainte-Catherine, Espélido et Broquetons figurent sur la liste des quartiers faisant l'objet d'une surveillance active, tout comme les quartiers Saint-Louis, Le Carillon et Réalpanier au Pontet. Le revenu moyen des familles vivant dans ces quartiers est de 11 200€.

CHIFFRES CLÉ DU TRAVAIL DE SUIVI

6 réunions
du comité de pilotage

6 réunions
des comités techniques

6 réunions
préparatoires avec les Conseils citoyens

5 réunions
des commissions d'instruction des dossiers

Les Conseils citoyens, un lien entre élus et population

Les **Conseils citoyens**, issus de la Loi Lamy, visent à instaurer une instance autonome de démocratie participative entre citoyens (habitants, associations et acteurs locaux), élus et techniciens de la politique de la ville.

Cinq Conseils de citoyens ont vu le jour dans les **quartiers prioritaires de la politique de la ville.** Lieux d'échanges, ils ont pour mission de :

- émettre des propositions d'actions, initier ou porter eux-mêmes des projets menés dans le cadre du Contrat de ville ;
- formuler des avis sur les projets mis en œuvre dans leur quartier ;
- représenter les habitants des QPV et être identifiés comme relais auprès des habitants et des acteurs institutionnels locaux.

À ce titre, des représentants, désignés par leurs pairs, siègent et ont droit de vote dans les instances de pilotage du Contrat de Ville depuis la fin de l'année 2016, aux côtés du Sous-préfet chargé de mission, du Vice-président du Grand Avignon en charge de la Politique de la ville et de l'Habitat, et des autres représentants des signataires.
Le lancement d'une nouvelle campagne d'appel à candidatures pour le renouvellement partiel des conseils citoyens, a été menée en novembre 2018, dans le cadre de la prise de nouveaux arrêtés de composition du Préfet de Vaucluse, au cours de l'année 2019.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

LE GRAND AVIGNON SE MET AU VERT

Sensibilisation, éducation et formation. C'est le trépied sur lequel le Grand Avignon élabore sa politique de développement durable. Alors que la prise de conscience écologique se renforce face aux effets du réchauffement climatique, le Grand Avignon multiplie les initiatives.

L'Éco-festival a sa Charte

La démarche n'a pas été décrétée. Elle s'est préparée et mise en place progressivement. Des actions pour la protection et la valorisation de l'environnement grâce au bio et aux circuits-courts, le traitement des déchets et la mobilité, en constituent l'ossature. Elles sont désormais scellées par une Charte signée sous la houlette du Grand Avignon, par la Ville d'Avignon, le Festival, Avignon Festival et Compagnie. La Fédération des commerçants étant appelée à rejoindre rapidement ces signataires. Gestion des déchets, organisation des transports, restauration, confort et qualité de l'air sont au cœur de ce pacte, qui détermine une cinquantaine d'actions visant à promouvoir le développement durable en juillet, alors que la présence de dizaines de milliers de festivaliers ne rend pas le quotidien et la préservation de l'environnement choses faciles.

Sensibiliser, communiquer !

Parce que juillet est hors normes à Avignon, la sensibilisation ne peut ronronner. Après avoir investi les rues pour inciter les festivaliers à adopter des démarches écologiquement responsables, le Grand Avignon a eu l'idée de faire passer ses messages par des clips. Diffusés sur les réseaux du « off », ils devraient être prolongés par la mise en place d'un éco-village sur la Barthelasse.

Des éco-gestes en hausse !

La sensibilisation est un travail de longue haleine et les « éco-gestes » un apprentissage qui a porté ses fruits durant le Festival.

+ 36 %
de papier et cartons récupérés

+ 12 %
de canettes et plastique collectés

+ 6 %
de verres triés

200 arbres
ont été sauvés grâce à l'opération Eco-packs.

Déplacements, ça bouge...

Le renforcement des dessertes - 12 à l'heure - entre les parkings Piot et des Italiens, le fonctionnement 7 / 7 de la Baladine (véhicule électrique), 8 lignes en service jusqu'à 1 heure du matin, mise en place d'un bus articulé Créalis et d'un bus électrique. Autant d'initiatives qui ont permis une augmentation de 50 % des flux de voyageurs utilisant les transports collectifs, par rapport aux autres mois de l'année. Et l'utilisation des Velopop, enrichis de nouvelles stations à la Médiathèque, à La Fabrica et à Piot, a permis d'enregistrer 10 fois plus de locations que durant les 11 autres mois de 2018.

Un savoir-faire valorisé

Le travail que permet l'Éco-festival, appelle une médiatisation particulièrement active durant la période du Festival, tant lors de la signature de la Charte qu'avec des conférences de presse du « in » et du « off ». Parallèlement, un travail en réseau a permis d'organiser une rencontre des Éco-festivals à la Maison Jean Vilar, tout en assurant une présence aux rencontres régionales de la région Sud-PACA sur la péniche de l'institution.

CETTE « MOBILISATION » DURANT LE FESTIVAL REPRÉSENTE POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS UNE ÉCONOMIE DE 38 000 € ET UNE VALORISATION ESTIMÉE À 77 000 €.

Une « oasis » exemplaire

Afin de faire connaître les initiatives prises grâce à la Charte Éco-village, une « oasis » exemplaire de quelque 4 500 m² a été imaginée durant le mois d'été 2018. Démonstrations techniques, climatisation écologique, transports propres automatisés, combinés à une expression artistique dédiée à l'environnement ont favorisé les échanges professionnels, tout en étant un espace d'éducation et de sensibilisation pour des publics éloignés de la cause environnementale. Ce lieu de bien être proposait également une offre de soins.

Remarquables, ces espaces !

Parmi les 10 objectifs de la Charte d'Engagement du Grand Avignon pour le développement durable figure **la valorisation des « espaces remarquables »**, au titre de l'environnement, de l'agriculture et de la culture.
Enjeu ? Forger l'identité du territoire de l'Agglomération autour d'un patrimoine et d'une biodiversité exceptionnels. Elle ne se résume pas aux joyaux évidents, connus du monde entier et déjà protégés par des règlementations nationales ou européennes. La Charte entend mettre en valeur, voire de faire découvrir ou redécouvrir les atouts patrimoniaux, culturels ou environnementaux des 16 communes du Grand Avignon : berges du Rhône et de la Durance, plaine des Sorgues, garrigues gardoises, collines vauclusiennes.

Le web au service de la biodiversité et les paysages

Après avoir travaillé avec la French Tech Culture et Volubilis, le Grand Avignon a développé des outils de communication relatifs à la biodiversité et aux paysages. Adaptés aux professionnels ou au grand public, ils mobilisent des techniques de communication privilégiant l'écran et le digital. Site web, quizz, photos... Autant de médias et de supports qui ont été développés grâce à un financement de 23 000 €, sur la durée de l'opération.

Sentiers et itinéraires

Cette politique consacrée au développement durable aura une traduction, avec l'aménagement et la description des circuits de découverte de la biodiversité. De même, une carte globale des itinéraires et un livret devrait être mis en forme et la démarche devrait être étendue à la Grande Provence.

BIODIVERSITÉ : L'ALERTE !

Un inventaire des données relatives à la biodiversité sur le territoire du Grand Avignon a été réalisé avec le Conservatoire des Espaces naturels. Le bilan est inquiétant : sur une décennie, une diminution de l'ordre de 25 à 30 % des observations d'espèces, faune ou flore, a été constaté. Cet inventaire sera poursuivi et approfondi.

Renouveler les énergies avec le photovoltaïque

Le Grand Avignon et la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), gestionnaire du domaine public concédé par l'État, ont scellé un partenariat à la suite de l'aménagement du parking relais de l'île Piot, élément essentiel pour le déploiement du projet de transport en commun en site propre. Il devrait permettre l'installation de 7 000 panneaux photovoltaïques qui serviront d'ombrière pour les zones de stationnement. Leur puissance de 2 mégawatts correspond à la consommation de 800 foyers. Outre l'amélioration du confort pour les usagers, ce parc permettra de réduire l'utilisation des climatisations de véhicules en période de fortes chaleurs. Un investissement de 120 000€ est nécessaire pour la mise en place de ce projet à l'horizon 2020.

Le bon air se mesure

La qualité de l'air s'apprécie et l'exercice appelle une formation spécifique qui est dispensée aux enfants du Grand Avignon, dans le cadre du **programme « L'air et moi »**, bénéficiant du soutien de la Commission européenne. Une vingtaine de relais professionnels venus du monde associatif, de l'entreprise, des collectivités et de l'enseignement ont été formés afin que des communes volontaires de l'agglomération s'approprient les éléments essentiels pour effectuer des mesures de la qualité de l'air. Dans une école par commune, le dispositif entend favoriser les synergies entre les personnels techniques, les services des mairies, les personnels d'entretien et les enseignants désireux de s'investir dans cette opération. Avec Atmosud, France Nature Environnement et la Maison de la Météo, le principe est d'apprendre à installer un kit règlementaire de mesure dans les classes et la cour. Parallèlement, analyse et conseils sur les préconisations à suivre en cas d'amélioration nécessaire sont dispensés aux volontaires et aux élèves. Une sensibilisation qui marie contrôle, prévention et communication !

L'Air et Moi

200 professionnels et élèves ont été formés et une subvention de 42 000 € a été allouée à Atmo. L'objectif est d'informer 100 000 enfants scolarisés sur le territoire. Un partenariat a été passé avec l'Université d'Avignon qui a accueilli des classes élémentaires durant la Fête de la Science.

ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

GRAND AVIGNON, TERRE DE SCÈNES

Le Grand Avignon, c'est un patrimoine exceptionnel et un festival de théâtre sans égal. **C'est aussi, durant l'année, un creuset de pratiques artistiques enseignées et diffusées pour le plus grand nombre.** C'est une terre de scènes, dont témoignent les initiatives du Conservatoire Grand Avignon et de l'Opéra hors les murs.

LE CONSERVATOIRE ENRICHIT SES PARTITIONS

Musique, danse, théâtre sont au cœur des nombreuses initiatives du **Conservatoire à rayonnement régional Olivier Messiaen**. En dispensant des cours à plus de **2 000 élèves**, parallèlement aux spectacles montés en partenariat avec différentes institutions, il enrichit les partitions d'un outil incontournable de diffusion et de démocratisation de la culture.

CONSERVATOIRE
GRAND AVIGNON

Des week-ends passion

Le Conservatoire Grand Avignon s'est ouvert aux amateurs, en mettant en place des week-ends consacrés à la musique ancienne. Trois rendez-vous rassemblant 3 ensembles regroupant 14 élèves ont été organisés. Cette offre pédagogique, bénéficiant d'un soutien de 1 828 €, devrait être pérennisée.

Demandez le programme !

L'ensemble de ces initiatives et rendez-vous ont été popularisés grâce à la page Facebook du Conservatoire tout en étant annoncées dans la brochure de saison diffusée au grand public.

Des Histoires vivantes

Avec ses « Histoires vivantes », le Conservatoire a mis en valeur le bâtiment de l'espace Leclerc qui l'abrite. Ces histoires, racontées sous forme de visites guidées, associent interventions d'élèves et de professeurs. Des pérégrinations au fil des salles les plus emblématiques d'un lieu, dont les caractéristiques architecturales et acoustiques étaient ainsi mises en valeur.

Trombone en festival

Le Festival national du trombone a installé ses cuivres dans la cité des Papes. Manifestation orchestrée par l'Association des Trombonistes Français qui s'installe, chaque année dans une ville différente, le festival a fait halte dans la Cité des Papes pour son édition 2018. Les cuivres clairs ont fait l'objet de masterclass, de conférences et expositions. Sans oublier les concerts. Pas de piston, ni de coulisses pour cet événement, mais une subvention de 5 000 €.

Danse au collège

3 200 spectateurs ont assisté aux 4 représentations du spectacle de danse proposé par le Conservatoire. En partenariat avec le Conseil départemental et l'Auditorium Jean Moulin, « Danse au collège » permet aux élèves des classes aménagées du pôle danse de préparer un rendez-vous public inédit. Le Département, qui assure le transport des collégiens, alloue une aide de 5 000 € au Conservatoire qui débloque, pour sa part, 2 320 €. Ce partenariat a été reconduit.

Les Beatles, un demi-siècle de légende !

Les fans de la bande des « Quatre garçons dans le vent » ont soufflé les 50 bougies de l'album psychédélique « Sgt Peppers Lonely Heart Club Band ». 760 spectateurs ont pu se replonger dans les thèmes musicaux et les sonorités inédites des Beatles au pôle culturel Jean Ferrat et à l'auditorium du Grand Avignon.

OPÉRA GRAND AVIGNON, UNE SAISON EN LIBERTÉ

Pendant les travaux de l'Opéra historique, place de l'Horloge, pas de sortie de scène pour le lyrique. **L'Opéra Confluence**, face à la gare TGV, a rassemblé pour une première saison hors les murs quelque 42 757 spectateurs au fil de 103 représentations faisant place à toutes les notes… de musique.

Sept productions lyriques

Les productions de l'Opéra Confluence ont proposé un large éventail lyrique éclectique aux mélomanes qui restent fidèles à la scène avignonnaise. L'affiche était prometteuse et a relevé le défi, prouvant qu'un opéra en exil n'est pas un péril pour les amateurs de classique ou de compositions plus contemporaines. Au programme, « ***Le Dialogue des Carmélites*** », dont une partie a été composée dans la Cité des Papes par Poulenc, « ***L'enlèvement au Sérail*** » de Mozart, « ***Orphée et Eurydice*** » dans une version de Gluck-Berlioz. « ***Le pays du sourire*** » de Lehar complétait cette affiche. Une version raccourcie du « ***Barbier de Séville*** », de Rossini a également été proposée en français, dans un spectacle famille, afin de permettre la découverte de l'opéra au plus grand nombre.

EN CHIFFRES

- **86** spectacles payants et **33 272** spectateurs
- **13** spectacles gratuits et **8 025** spectateurs
- **4** premières d'opéra ouvertes aux jeunes et **1 460** spectateurs

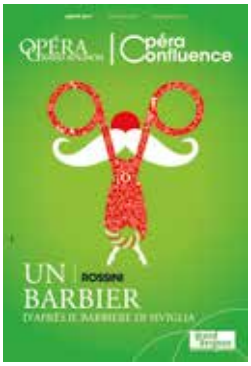

Le premier acte des *Arts sur le pont*

Sensibiliser, diffuser et enseigner… Avec « Les p'tits loups du jazz font leur cirque », le partenariat de l'Opéra Grand Avignon, de l'Éveil artistique, scène conventionnée jeune public, et du Conservatoire Olivier Messiaen, a rassemblé 350 enfants autour du pianiste et chef de chœur Olivier Caillard. Au terme d'une immersion de deux ans, les jeunes pousses ont créé avec bonheur une communauté d'enfants acteurs et sont devenus spectateurs de leur travail. Pour le plus grand bonheur des petits et des grands, cette expérience accompagnée par l'Éducation nationale, est appelée à se prolonger.

Dansez, maintenant !

Roy Assaf, Marie-Claude Pietragalla, Yoann Bourgeois et le grand ballet de l'Opéra de Kazan (Le lac des Cygnes) ont complété les belles soirées proposées par le Ballet de l'Opéra Grand Avignon qui a donné ***Les 4 saisons, Gymnopédies, La fille mal gardée*** et ***Tango.***

Le Lac des Cygnes

Marie-Claude Pietragalla

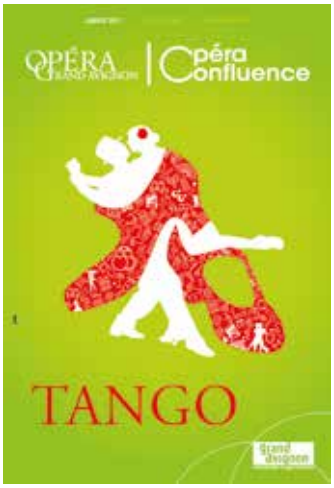

Ballet de l'Opéra Grand Avignon

Roy Assaf

Yoann Bourgeois

À l'affiche

Niels Arestrup, Patrick Bosso, Jacques Weber, Laëtitia Casta, Philippe Corti, Joël Pommerat, Kad Merad ont été à l'affiche de cette saison en Liberté.

Jacques Weber

Philippe Corti

Laëtitia Casta

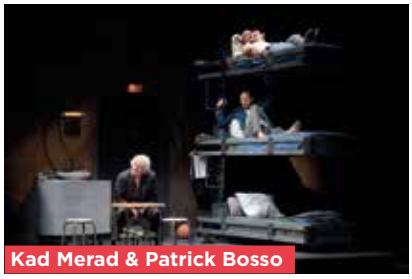
Kad Merad & Patrick Bosso

L'Opéra se déplace

Le Pontet, Sauveterre, Vedène, Rochefort-du-Gard… Ces communes ont accueilli la pièce « Als Ob » et les habitants ont pu savourer le Magnificat de Bach à l'Autre Scène. Sans oublier, des spectacles du ballet et des concerts du chœur de l'Opéra Grand Avignon. Autre événement hors les murs, *Vanda*, représentée à Villeneuve lez Avignon.

Als Ob

7 concerts, dont Le lac des cygnes, étaient proposés dans une « offre » famille.

Julie Fuchs, Franco Fagioli, Noa, le Chœur de l'armée française, les 3 Ténors français et Jonas Vitaud se sont également produits à l'Opéra Confluence.

Noa

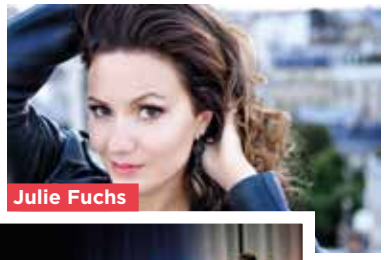
Julie Fuchs

Choeur de l'Armée française

La Cour d'Honneur pour la Maîtrise

Thyeste, de Sénèque, mise en scène par Thomas Jolly, a permis à la Maîtrise de l'Opéra Grand Avignon de se produire durant les 9 représentations données dans la Cour d'Honneur du Palais des Papes. Une d'entre elles a été filmée et diffusée sur Arte.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

BATAILLES COLLECTIVES POUR LE TRI SÉLECTIF

Alors que la sensibilisation au tri à la source fait l'objet de campagnes locales, régionales ou nationales, cette étape importante visant à réduire, maîtriser et gérer la production de déchets, est au cœur d'une bataille de longue haleine conduite par le Grand Avignon. Conteneurs enterrés, déploiement de bacs jaunes, déchèteries, autant d'outils au service des usagers pour le tri et la collecte.

Un baromètre des déchets

+ 5,48 % pour les emballages et papiers, **+ 2,73 %** pour le verre ! La collecte des déchets recyclables est repartie à la hausse en 2018. Même rebond pour les ordures ménagères résiduelles : **+ 2,22 %**, dont les statistiques étaient à la baisse depuis 2014. Les efforts et les campagnes de sensibilisation conduites par le Grand Avignon expliquent en grande partie ces chiffres, mais le territoire reste malheureusement en-deçà des résultats enregistrés dans l'Hexagone et dans la région Sud-PACA.

INDICATEURS ENTRE 2017 ET 2018

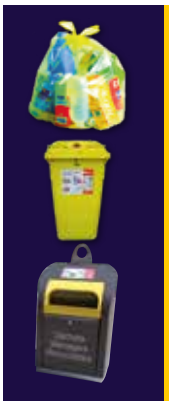

+ 5,43 %

> + 187 tonnes

23,47 kg/hab./an
contre 22,33 kg/hab./an en 2017

14,14 % de refus
contre 10,03 % en 2017

+ 2,73 %

> + 79 tonnes

19,98,47 kg/hab./an
contre 19,54 kg/hab./an en 2017

+ 2,22 %

+ 1242 tonnes

372,84 kg/hab./an
contre 361,96 kg/hab./an en 2017

Déchets triés :

23,47 kg par habitant et par an.
C'est 1,14 kg de plus par habitant qu'en 2017. Les refus étaient de 10 % en 2017, ils sont à 14,14 % en 2018.

Collecte verre :

19,98 kg par habitant et par an, contre 19,54 kg en 2017.

Ordures ménagères résiduelles :

372,84 kg par habitant et par an contre 361, 96 kg en 2017.
Soit une hausse de 1 242 tonnes.

Tonnage des déchets collectés en déchèteries :

24 000 tonnes.

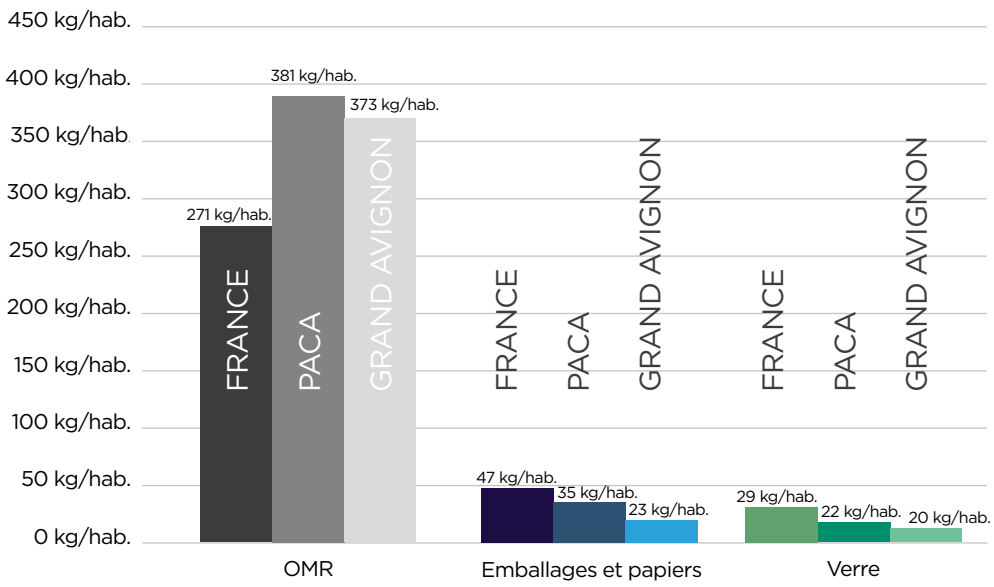

Dans les dix communes vauclusiennes, les résultats de la collecte de papiers et emballages sont stables. Le passage aux bacs jaunes permet d'enregistrer des progrès considérables :

- à Saint-Saturnin-lès-Avignon : **+ 17 %**
- à Jonquerettes : **+ 16 %**
- à Entraigues-sur-la Sorgue : **+ 7 %**

Les mêmes tendances sont enregistrées pour la collecte du verre. En ce domaine, l'objectif est de mettre à la disposition de la population du secteur concerné 450 colonnes : 1 colonne pour 250 habitants en milieu rural, 1 pour 400 en milieu urbain.

Les déchèteries ont leur carte

Un **badge**, permettant une identification rapide des usagers, est progressivement mis en place pour accéder aux déchèteries. Outre d'élémentaires fonctions de contrôle, il sert également à optimiser le service, tout en étant un outil permettant de maîtriser les coûts de fonctionnement. Sa mise en place, progressive depuis 2016, est désormais étendue à la déchèterie de Velleron (881 foyers équipés) et d'Entraigues-sur-la Sorgue (1 873 foyers équipés).

Les bacs jaunes de porte en porte

Comment proposer à la population des solutions pour optimiser le tri des emballages ? En mettant en place des bacs jaunes individuels qui permettent de remplacer progressivement les sacs de tri. Les bacs jaunes sont proposés uniquement dans les immeubles disposant de bacs individuels à ordures ménagères ; les deux doivent pouvoir être stockés dans des espaces dédiés.

UN NUMÉRO SPÉCIAL POUR LES ENCOMBRANTS

Direct grand avignon 0 800 71 84 84

Le service **Direct Grand Avignon 0800 71 84 84** (numéro gratuit) a été appelé 33 399 fois en 2018. Il a permis de collecter 8 811 encombrants dans les 9 communes vauclusiennes du Grand Avignon.

EN CHIFFRES

+ 8 %

C'est le résultat à la hausse du tri sélectif dans les communes de Jonquerettes, Saint-Saturnin-lès-Avignon et un quartier de 400 habitations à Entraigues-sur-la Sorgue. 2 600 foyers représentant 6 500 habitants ont été équipés de bacs jaunes, permettant de collecter 306 tonnes supplémentaires de tri sélectif.

PLUS PROPRE, PLUS PRATIQUE, PLUS SIMPLE, PLUS ÉCOLOGIQUE, LE BAC JAUNE PERMET ÉGALEMENT DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LES AGENTS EN CHARGE DE LA COLLECTE.

Le sélectif gagne du terrain

79 000 € ont été dépensés pour l'achat de bacs roulants en 2018. Ils ont été distribués par les ambassadeurs du tri de l'agglomération. Citeo, via le Sidomra, délivre une aide de 4 000 € par an et par ambassadeur. Ces derniers sont évidemment mobilisés pour sensibiliser et convertir au sélectif les usagers. Porte à porte, stands dans les communes… sont au programme en faveur du tri sélectif.

Le réseau déchèterie en cours d'aménagement

Le Grand Avignon a adopté, dans le cadre de ses compétences, un schéma sur le réseau des déchèteries vauclusiennes du territoire. Il prévoit la mise aux normes des déchèteries dont il est propriétaire, à Avignon Courtine et Velleron. L'accès à la déchèterie de Vedène, propriété du Sidomra, sera revu. 2 déchèteries « nouvelle génération à plat » seront construites à Agroparc et Réalpanier. Le terrain pour l'édification de la déchèterie d'Agroparc a été acheté et il a été décidé d'y adosser une recyclerie, Agroparc, tandis que le territoire sera doté d'une plateforme de broyage des déchets verts installée sur la commune de Morières-lès-Avignon qui, espère le Grand Avignon, s'étendra progressivement dans toutes les communes du Vaucluse d'ici fin 2021.

Sensibiliser toujours

Une communication de proximité est toujours mise en œuvre autour des implantations de ces conteneurs enterrés : visite des ambassadeurs, rappel des règles de tri, distribution de sacs de pré-tri, animations dans les quartiers… Des associations locales servent également de relais avec les habitants.

On enterre bien les conteneurs

Le travail d'enfouissement des conteneurs réceptionnant les ordures ménagères résiduelles, le verre et la collecte sélective, initié en 2013, s'est poursuivi en 2018 avec 120 installations. Leur volume de stockage de 5 m³ contre 660 litres pour une poubelle à 4 roues, nécessite un travail de préparation avec l'ensemble des communes et les bailleurs sociaux, dans le cadre d'un plan pluri-annuel d'installation. Alors que ces partenaires prennent les frais de terrassement à leur charge, le Grand Avignon a investi 880 000 € pour l'achat et l'installation de ces conteneurs enterrés.

L'ACTIVITÉ 2018 DU SMICTOM RHÔNE-GARRIGUES, EN CHARGE DE LA COLLECTE CÔTÉ GARD

Le **SMICTOM Rhône-Garrigues (Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)** regroupe 7 communes du Grand Avignon et 4 communes de la Communauté de Communes Pont du Gard. Collecte, transport et tri, puis valorisation des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), des Emballages Ménagers Recyclables, (EMR), de la récupération d'encombrants, constituent l'essentiel de ses missions au service des 49 743 habitants de son territoire. Il permet l'accès à 4 déchèteries, dont celle de Les Angles, réhabilitée en 2018, ainsi qu' 1 quai de transfert et 1 plateforme de compostage.

En visant le pourcentage de **60 % de recyclage** de déchets non dangereux et non inertes en 2025, le syndicat témoigne d'une forte ambition. Elle se traduirait par 2 fois moins de déchets mis en décharge et 2 fois moins d'incinération ! L'année 2018 s'est inscrite dans cette perspective vertueuse, avec des objectifs atteints voire dépassés. Dans le cadre de cette montée en puissance du tri et d'un traitement raisonné des ordures ménagères, le coût de la tonne collectée, transportée, transférée et valorisée s'est élevé à 258,22 € la tonne pour un volume global de 38 700 tonnes.

Deux fois par an, le SMICTOM Rhône-Garrigues met gratuitement à la disposition des habitants et des services des communes 701 tonnes de compost sur les 897 qu'il produit.

Les habitants ont pris le réflexe « déchèterie », car tandis que la population a diminué de 3 %, les tonnages collectés ont augmenté de 3 %, et 92 % des déchets déposés ont pu être valorisés.

Avec un budget quasiment à l'équilibre, 9 885 755 € de recettes pour 9 993 033 € de dépenses, le SMICTOM Rhône-Garrigues affiche une belle santé.

LE TERRITOIRE DU SMICTOM RHÔNE-GARRIGUES

Onze communes constituent le territoire du SMICTOM qui s'étend sur 210,86 km².

7 font partie du Grand Avignon : Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Saze, Sauveterre, Villeneuve lez Avignon. S'y ajoutent 4 des onze communes constituant la Communauté de Communes du Pont du Gard : Aramon, Domazan, Estézargues et Théziers.

LE BILAN 2018 DU SMICTOM RHÔNE-GARRIGUES PERMET DE CONSTATER QUE LA PERFORMANCE DE TRI EST DE 43,54 %, AVEC 355 KG / AN / HABITANT.

LE SYNDICAT EST EN PREMIÈRE PLACE À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE, RÉGIONALE ET NATIONALE.

Schéma global de collecte des déchets 2018 - SMICTOM Rhône-Garrigues

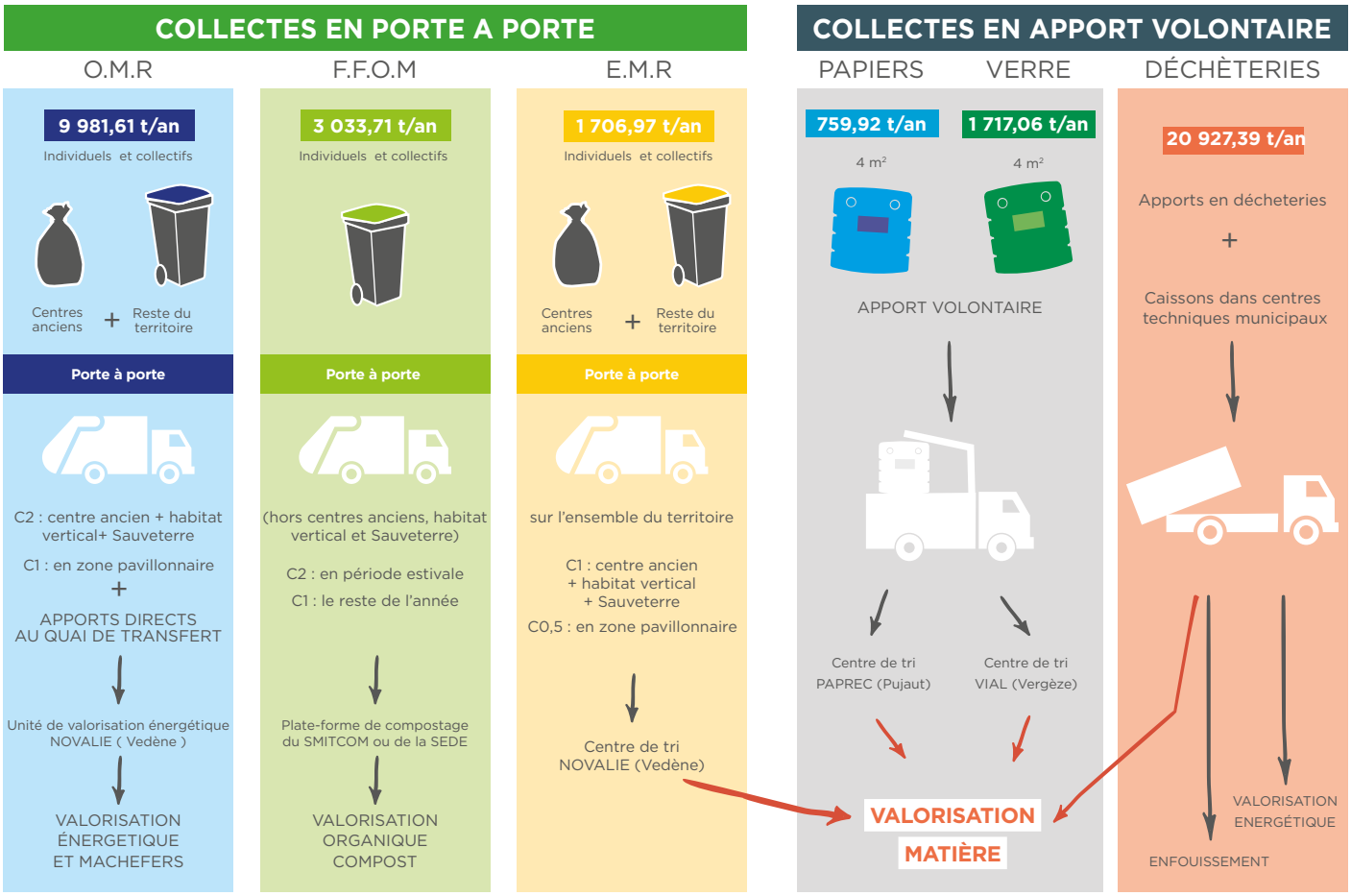

RENDEMENT EN KG. PAR HABITANT / COMMUNE

(sur la base des tonnages collectés)

2018	EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES	FRACTION FERMENTESCIBLE DES ORDURES MÉNAGÈRES	VERRE	PAPIERS	ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	PERFORMANCE DE TRI
LES ANGLES	34,29	60,98	46,44	23,97	194,61	45,99 %
PUJAUT	34,31	61,02	32,26	11,06	194,74	41,59 %
ROCHEFORT-DU-GARD	34,30	60,99	28,76	12,31	194,63	41,20 %
ROQUEMAURE	34,31	61,01	28,83	12,45	194,70	41,23 %
SAUVETERRE	34,29	61,04	48,53	15,31	195,44	44,89 %
SAZE	34,33	61,04	24,88	12,74	186,80	41,59 %
VILLENEUVE LEZ AVIGNON	34,27	60,96	29,90	15,34	179,88	43,85 %

À NOTER : Les communes gardoises du Grand Avignon, contrairement aux communes vauclusiennes, bénéficient d'une collecte en porte à porte de la fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM), ce qui explique les écarts importants de performances de tri entre les deux territoires.

EN CHIFFRES (pour les 7 communes gardoises du Grand Avignon)

226 colonnes aériennes ou enterrées pour le verre et le papier

30 colonnes pour les textiles usagés

668,90 tonnes de papiers collectées

1 448,02 tonnes de verre collectées

64 606 bacs (EMR, OMR, FFOM) et sacs (EMR, OMR) ont été installés pour 43 563 foyers

2 431 rendez-vous ont été pris pour la collecte des déchets encombrants des ménages, en porte à porte

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2018

Organisation générale

- Retrait de la commune de Montfaucon
- Réorganisation générale des services administratifs

Déchèteries

- **Ouverture et inauguration** de la nouvelle déchèterie de Les Angles
- **Harmonisation des horaires** d'ouverture des déchèteries

Inauguration de la nouvelle déchèterie de Les Angles en mai 2018

Collecte et traitement

- **Distribution en porte à porte de sacs numérotés** aux habitants des centres anciens
- **Ré-étiquetage des bacs** suite nouvelles numérotations de voies
- **Optimisation des circuits de collecte** avec modification des jours de collecte
- Livraison de **11 véhicules de collecte neufs**
- **Changement des fréquences de collecte** sur Roquemaure et Sauveterre

Communication

- **Animations scolaires :** 62 animations de 1h30 chacune 31 classes, 748 élèves

- **13 réunions publiques** dans les communes, afin de présenter et expliquer les changements relatifs au ramassage et aux jours de collecte
- **160 000 exemplaires de journaux ou calendriers** distribués aux administrés

EAU ET ASSAINISSEMENT

EAU, LA PRÉSERVATION ET LA BONNE GESTION D'UN BIEN COMMUN

L'eau, bien commun qui doit être accessible à tous, exige une gestion rigoureuse pour éviter gaspillage et pollutions. L'équipement des communes en assainissement est une des missions du Grand Avignon. L'agglo, forte d'outils numériques, entend améliorer la qualité d'une ressource qu'il faut sécuriser par des travaux permanents d'extension et de modernisation des réseaux.

Au chevet des réseaux

Les travaux d'extension sur les réseaux hydrauliques sont autant d'investissements à la charge du Grand Avignon. Mais il revient également à la collectivité d'entretenir et de renouveler les réseaux existants, dont la durée de vie oscille entre 50 et 60 ans. Ces deux axes d'intervention constituent le cadre d'une gestion patrimoniale qui s'opère en cohérence avec les différents programmes communaux de renouvellement de voirie. Un important travail de sectorisation est donc nécessaire afin d'assurer la coordination des interventions sur les voies. Alors que les travaux de renouvellement en eau potable visent à limiter drastiquement la déperdition de la ressource, les travaux entrepris sur les réseaux d'eaux usées sont principalement destinés à réduire les entrées d'eaux parasites de nappe dans les systèmes d'assainissement. Ces chantiers portent notamment sur les tronçons qui génèrent des Eaux Claires Parasites, qui peuvent perturber gravement les fonctionnements des réseaux d'assainissement et celui des stations d'épuration. Il s'agit principalement d'eaux de pluie, d'eaux des canaux ou de nappe.

En 2018, le montant total des travaux réalisés sur le réseau hydraulique s'élève à **10,8 M€. 3 M€ pour l'eau potable, 5,3 M€ pour l'assainissement collectif** et **2,5 M€ pour le pluvial.**

Opérations emblématiques sur les réseaux en 2018

Lieu géographique	Descriptif des travaux
AVIGNON	
Rue Victor Hugo	Restructuration réseaux
Chemin de Massillargues / Route de Morières	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Rue Annibal Ceccano, Rue du 14 Juillet, Impasse Champfleury, Rue du Trouvère	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
Chemin Saint-Henry	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
LE PONTET	
Rue Raoul Follereau	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Avenue Daudet / Zola	Mise en séparatif
VILLENEUVE LEZ AVIGNON	
Boulevard Guynemer	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Voie de l'ancienne Poste	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Avenue Pierre Sémard	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Route d'Aramon	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
LES ANGLES	
Boulevard du Grand Angle (fin 1ère phase)	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Rue du Chêne Vert	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
Boulevard du Mont-Aigoual	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
ROCHEFORT-DU-GARD	
Avenue de Signargues	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
SAZE	
Chemin ds Pesquiers	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
PUJAUT	
RD 177 / Route de Tavel	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
SAUVETERRE	
Chemin de l'Arlequin	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
ROQUEMAURE	
Rue Chambon (partie 1)	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
MORIÈRES-LÈS-AVIGNON	
Place de la Liberté	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
VEDÈNE	
Rue Pomme Cardinal / Saint-Rasset	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
Rue de la Groseillere (partie 1)	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
Phase 2 : Rue des Aires, Rue Jean Moulin, Rue Marcel Cerdan	Mise en séparatif
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON	
Route d'Avignon	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
JONQUERETTES	
Rue de la République	Restructuration réseaux (avant aménagement voirie ville)
CAUMONT-SUR-DURANCE	
Chemin de la Mouréale Nord	Extension réseau
VELLERON	
Chemin des Vautes / Chemin de Cambuisson	Busage fossé
ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE	
Avenue de Fossombrone	Renouvellement réseaux suite à analyse patrimoniale
Quartier Valobre	Extension réseau

Gestion de l'eau potable

COMMUNES	MODE DE GESTION	EXPLOITANT	DATE DÉBUT DU CONTRAT	DATE FIN DE CONTRAT
Avignon	Affermage	Société Avignonnaise des Eaux – Veolia Eau	01.01.1986	31.12.2018
Morières-lès-Avignon - Jonquerettes - Villeneuve lez Avignon - Les Angles	Affermage	SAUR	01.01.2014	31.12.2020
Pujaut - Sauveterre	Affermage	SAUR	01.07.2016	31.12.2020
Rochefort-du-Gard - Saze	Adhésion à un syndicat	Syndicat Mixte des Eaux du Plateau de Signargues		
Caumont-sur-Durance - Velleron	Adhésion à un syndicat	Syndicat Mixte des Eaux Durance-Ventoux		
Le Pontet - Vedène - Saint-Saturnin-lès-Avignon - Entraigues-sur-la-Sorgue	Adhésion à un syndicat	Syndicat Mixte des Eaux Région Rhône-Ventoux		
Roquemaure	Affermage	SAUR		31.12.2020

Chiffres clés 2018

71 360 abonnés

780 km de linéaire de réseaux (hors branchements)

20 réservoirs

40 700 m³ de capacité de stockage

13 500 000 m³ produits en 2017

Gestion du service de l'assainissement

COMMUNES	MODE DE GESTION	EXPLOITANT	DATE DÉBUT DU CONTRAT	DATE FIN DE CONTRAT
Avignon	Affermage	Société Avignonnaise des Eaux Veolia Eau	01.01.1986	31.12.2018
Morières-lès-Avignon - Jonquerettes - Caumont-sur-Durance - Velleron - Le Pontet - Vedène - Saint-Saturnin-lès-Avignon - Entraigues-sur-la-Sorgue - Les Angles - Rochefort-du-Gard - Saze - Villeneuve lez Avignon	Affermage	SDEI	01.01.2014	31.12.2020
Pujaut	Régie	Prestation service Veolia		31.12.2020
Sauveterre	Affermage	SAUR	01.10.2010	30.09.2022
Roquemaure	Affermage	SAUR		31.12.2020

Chiffres clés 2018 (Pour les 16 communes)

- **91 640** abonnés
- **11 000 000** m^3 d'eaux usées facturées
- **700** km de linéaire d'eaux usées et 240 unitaire
- **170** stations de relevage
- **10** stations d'épurage

Le patrimoine lié aux eaux pluviales

Dans 15 communes, le **Grand Avignon entretient les réseaux d'assainissement** des eaux pluviales : nettoyage des grilles, des avaloirs, hydrocurages, gestion des stations de relèvement...
Cela représente **447 km** de réseaux, **12 385** grilles et avaloirs, **34** postes de refoulement, **425** séparateurs à hydrocarbures et ouvrages particuliers, **5** stations de crues.

À Avignon, c'est Veolia qui assurait l'entretien des réseaux pluviaux dans le cadre d'une DSP courant jusqu'à fin 2018. Un marché de prestation de service a été attribué pour une durée de 2 ans.

Au travail pour le nouveau partage des eaux

Conseil communautaire du 23 juillet 2018, au cours duquel ont été choisis les délégataires de service public pour la gestion de l'eau potable et de l'assainissement

Au terme d'une large concertation, les attributions des Délégations de Service Public ont été votées par les Conseillers communautaires au mois de juillet 2018. **Eau Grand Avignon** assurera ainsi la gestion de l'eau potable en janvier 2019 à Avignon et le fera pour Morières-lès-Avignon, Jonquerettes, Villeneuve lez Avignon, Les Angles, Pujaut, Sauveterre et Roquemaure à compter de janvier 2021, le Grand Avignon adhérant à d'autres syndicats pour les 8 autres communes de l'agglomération. Et c'est désormais **Grand Avignon Assainissement**, qui gèrera l'assainissement. Elle interviendra à Avignon en janvier 2019, puis à Morières-lès-Avignon, Jonquerettes, Villeneuve lez Avignon, Les Angles, Pujaut, Roquemaure, Rochefort-du-Gard, Entraigues-sur-la Sorgue, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vedène, Caumont-sur-Durance et Velleron en janvier 2021 ; et à Sauveterre, en janvier 2022.
La volonté de transparence et le souci d'un contrôle financier, a présidé ce travail de préparation du « partage des eaux ».
De la réception des offres des 3 sociétés qui avaient candidaté, à leur analyse et aux négociations qui ont accompagné ce choix, jusqu'à la consultation de la Commission consultative des services publics locaux, le service « Eau – Assainissement » a veillé à privilégier la qualité du service rendu aux habitants, la qualité des propositions techniques, à la prise en compte du développement durable. Sans oublier la tarification. Avec la création d'une tranche de 0 à 30 m³, les « petits » consommateurs devraient voir leurs factures se réduire, tout comme celles d'une famille de 4 personnes, grâce à la baisse de 43 € de la part du délégataire. Le budget investissement consacré à l'eau potable s'élève à 14,8 M€, celui des eaux usées à 28,8 M€ et celui consacré aux eaux pluviales à 14,8 M€.

DATES

2016
création d'un comité de pilotage pour la gestion des services de l'eau potable et de l'assainissement

Juillet 2017
le Conseil communautaire du Grand Avignon approuve le principe de la délégation de service public

Automne 2017
avis d'appel public à candidature, réception des 4 dossiers de candidature et diffusion du cahier des charges

Hiver 2017
le Grand Avignon organise 4 jours de visite des installations du réseau avec les candidats et répond à 200 questions

Eau grand avignon

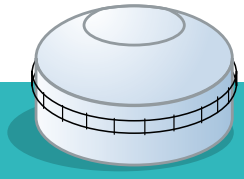

La DSP Eau potable sera assurée par Eau Grand Avignon

- **Le 1er janvier 2019**
  à Avignon
- **Le 1er janvier 2021**
  à Morières-lès-Avignon, Jonquerettes, Villeneuve lez Avignon, Les Angles, Pujaut, Sauveterre et Roquemaure

Le Grand Avignon adhère à différents syndicats pour les 8 autres communes :

- Syndicat des eaux Plateau de Signargues (Rochefort-du-Gard et Saze),
- Syndicat des eaux Rhône-Ventoux (Entraigues-sur-la-Sorgue, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon et Vedène),
- Syndicat des eaux Durance-Ventoux (Caumont-sur-Durance et Velleron).

grand avignon Assainissement

La DSP Assainissement collectif sera assurée par Grand Avignon Assainissement

- **Le 1er janvier 2019**
  à Avignon
- **Le 1er janvier 2021**
  à Morières-lès-Avignon, Jonquerettes, Villeneuve lez Avignon, Les Angles, Pujaut, Roquemaure, Rochefort-du-Gard, Saze, Entraigues-sur-la-Sorgue, Le Pontet, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vedène, Caumont-sur-Durance et Velleron.
- **Le 1er octobre 2022**
  à Sauveterre

CLÉS

Janvier 2018
réception des offres de 3 candidats (Saur, Suez et SAE - Veolia)

Printemps 2018
analyse des offres et négociations

Juillet 2018
consultation de la Commission consultative des services publics locaux sur les règlements de service et de la Commission mixte Développement durable et finances

23 Juillet 2018
vote du Conseil communautaire pour le choix des délégataires

Pujaut et Sauveterre ont un schéma directeur pour l'eau potable

Le Grand Avignon a finalisé un schéma directeur afin de garantir aux communes **la distribution d'une eau de qualité**, en quantité suffisante. Dans le sillage de cette feuille de route, des études pour la restructuration du captage de l'Hers ont été lancées.

Objectif ? Créer un nouveau puits, mise à jour de l'autorisation de prélèvement et déclaration d'utilité publique.

Captage pour Avignon et Morières-lès-Avignon

Le **captage de la Saignonne** alimente Avignon et Morières-lès-Avignon. Pour optimiser la protection de la ressource exploitée, des études pour la mise à jour de l'autorisation de prélèvement et de la déclaration d'utilité publique ont été entamées.

Diagnostics d'eaux parasites

Afin d'orienter les investissements futurs, le Grand Avignon a mené des études diagnostiques sur l'assainissement des eaux usées pour rechercher des **eaux claires parasites** dans les réseaux de 6 communes : Morières-lès-Avignon, Saze, Villeneuve lez Avignon, Les Angles, Pujaut et Sauveterre.

La roubine de Morières Cassagne sous surveillance

Tout au long de l'année, des actions de curage et d'entretien des berges de la roubine de Morières Cassagne sont conduites. Une attention particulière est portée sur la station de pompage située sur la commune du Pontet, au niveau de l'exutoire de la roubine dans le Rhône.

Des rivières préservées des rejets

Enjeu majeur, la **qualité de l'eau** fait l'objet de nombreux textes, et bien des contraintes techniques encadrent une indispensable politique de préservation. Inscrite dans les gènes de l'Agglomération, ces mesures pour la protection des milieux naturels font l'objet de nombreuses dispositions mises en œuvre sur le territoire.

Dans ce cadre, les arrêtés communautaires de rejet (ACR) et les Conventions Spéciales de Déversement (CSD), qui régissent les autorisations de déversement industriels, sont en progression constante depuis 2016. Chaque année, une dizaine de campagnes de mesures inopinées sont effectuées auprès d'établissements conventionnés.

	2016		2017		2018	
	ACR	CSD	ACR	CSD	ACR	CSD
Nombre d'autorisations de déversements industriels	48	14	54	17	63	19

ACR : Arrêté Communautaire de Rejet
CSD : Convention Spéciale de Déversement

Contrôle des branchements au réseau d'eaux usées

Depuis une dizaine d'années, il appartient aux présidents d'EPCI d'accorder, aux propriétaires qui en font la demande, un droit au raccordement au réseau public de collecte dans la limite des capacités de transport et d'épuration des installations, existantes ou en cours de réalisation. Une taxe calculée en fonction de la surface de plancher est d'ailleurs prélevée auprès des propriétaires, la **PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif)**, quand ils se raccordent ou quand des travaux d'extension sont réalisés. Les agents du Grand Avignon ont pour mission de vérifier l'effectivité des branchements au réseau.
À Avignon, 72 contrôles ont été effectués en liaison avec les services d'urbanisme, tandis que 352 étaient mis en œuvre pour les autres systèmes d'assainissement. Sur le suivi des établissements pouvant générer des eaux usées assimilées domestiques, 96 démarches ont été effectuées pour 4 droits au raccordement validés. Enfin, pour constituer un fichier, quand une demande de diagnostic est déposée par les notaires, agences immobilières ou usagers, des informations en amont sont collectées et enregistrées, ce qui permet, in fine, des recoupements et des mises en demeure en cas de non-conformité.

À l'écoute et au service des usagers

160 appels ont été traités, 56 courriers ont été faits - demande d'informations, obligation de raccordement, dégrèvements... -, une centaine de mails échangés ont concrétisé une relation quotidienne au service des usagers. Ces chiffres ne sont que l'une des facettes du travail engagé, car 1 498 dossiers ont été saisis sur la base de données après des demandes d'urbanisme qui transitent au Grand Avignon. 2 969 arrêtés d'autorisations d'urbanisme et autres documents relatifs à cette compétence, ont été analysés. 68 déclarations de raccordement ont été comptabilisées et 423 déclarations d'achèvement de travaux enregistrées. 450 PFAC ont été mises en œuvre pour un montant de 1 046 262 € de prélèvement. 41 autres dossiers ont été traités, pour un montant de 220 505 €. Le montant total provisionnel de l'enveloppe consacrée à cette compétence relative aux raccordements s'élève à 1 266 768 €.

L'assainissement non collectif au tamis

Le Grand Avignon assure le contrôle de l'**assainissement non collectif (SPANC)** depuis 2008 sur l'ensemble du territoire. Un peu moins de 5 000 installations sont répertoriées sur le territoire et depuis 2016, une campagne de visite des installations est engagée. Elle doit s'achever en 2020. En 2018, **103 contrôles de conception et d'installation** ont été faits : 55 pour des installations neuves, 48 pour des réhabilitations, pour une recette de 5 120 €. 62 contrôles de bonne exécution ont été effectués, 29 pour de nouvelles fosses, 33 pour des installations réhabilitées, pour une recette de 6 300 € .
Quant au bon fonctionnement et l'entretien, il a fait l'objet de 790 contrôles permettant le prélèvement de 105 540 €.

Chiffres clés

1 498 dossiers saisis

2 969 arrêtés d'autorisations d'urbanisme et autres documents (déclarations préalables, DOC, DAACT) ont été analysés en 2018, suite aux éléments transmis par les communes (2 176 en 2017)

68 déclarations de raccordement et 423 déclarations d'achèvement de travaux

491 titres PFAC (ou PFAC-AD) ont été émis

19 annulées (PFAC non exigible ou permis annulés)

5 modifiées

1 232 494,11 €
Montant à recouvrir par le Grand Avignon (part déduite des 34 273,95 € d'annulations)

La recherche de substances dangereuses pour l'eau

Depuis 2011, le Grand Avignon a pour mission de **contrôler les substances pénalisantes pour les milieux hydrauliques superficiels**. Les services mènent des campagnes de mesures en entrée de station d'épuration, afin d'identifier des polluants récurrents. À la suite d'un recensement conduit sur plusieurs années, un diagnostic amont a été finalisé au début de l'année 2018. Une nouvelle campagne de mesures, intégrant une liste de polluants, réactualisée par l'État en 2016, a été lancée. Ses enseignements devraient permettre notamment d'initier des campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques.

Dans le cadre de ses compétences « réseaux hydrauliques », « voirie communautaire » et « assainissement non collectif », le service examine l'ensemble des permis de construire ou permis d'aménager des communes. 1 174 dossiers ont été traités en 2018.

Lancer et réussir la GEMAPI

Jusqu'aux lois Maptam et NOTRe de 2014 et 2015, la **Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)** était gérée de manière hétérogène par les communes, Départements et syndicats de rivière. Cette compétence est désormais du ressort des EPCI à fiscalité propre. Le Grand Avignon a désormais la charge du volet environnemental et de l'état des digues de protection contre les inondations. À la confluence du Rhône et de la Durance, les services de l'Agglo doivent veiller sur un territoire particulier, imposant le suivi attentif de plusieurs dossiers. Outre l'organisation de la gestion de cette compétence en lien étroit avec les communes et les syndicats, il est nécessaire de finaliser la **digue palière de la Durance à Bonpas**, tout en prenant en compte les spécificités des digues remparts à hauteur des remparts de la Cité des Papes. Enfin, le Grand Avignon doit lancer le projet des **digues de l'Ile Piot et de la Barthelasse**. Validées en milieu d'année, les charges relatives à la GEMAPI font l'objet d'une taxe représentant 350 000 €.

Chiffres clés 2018

103 contrôles de conception et d'implantation (CCI) :

55 CCI d'installation neuve

48 CCI d'installation réhabilitée : pour une recette de 5 150 €

62 contrôles de bonne exécution (CBE) des travaux réalisés :

29 CBE d'installation neuve

33 CBE d'installation réhabilitée : pour une recette de 6 200 €

790 contrôles de bon fonctionnement et d'entretien (CBF) :

92 CBF lors d'une vente, pour une recette de 13 800 €

698 CBF lors du contrôle périodique, pour une recette de 90 740 €

84

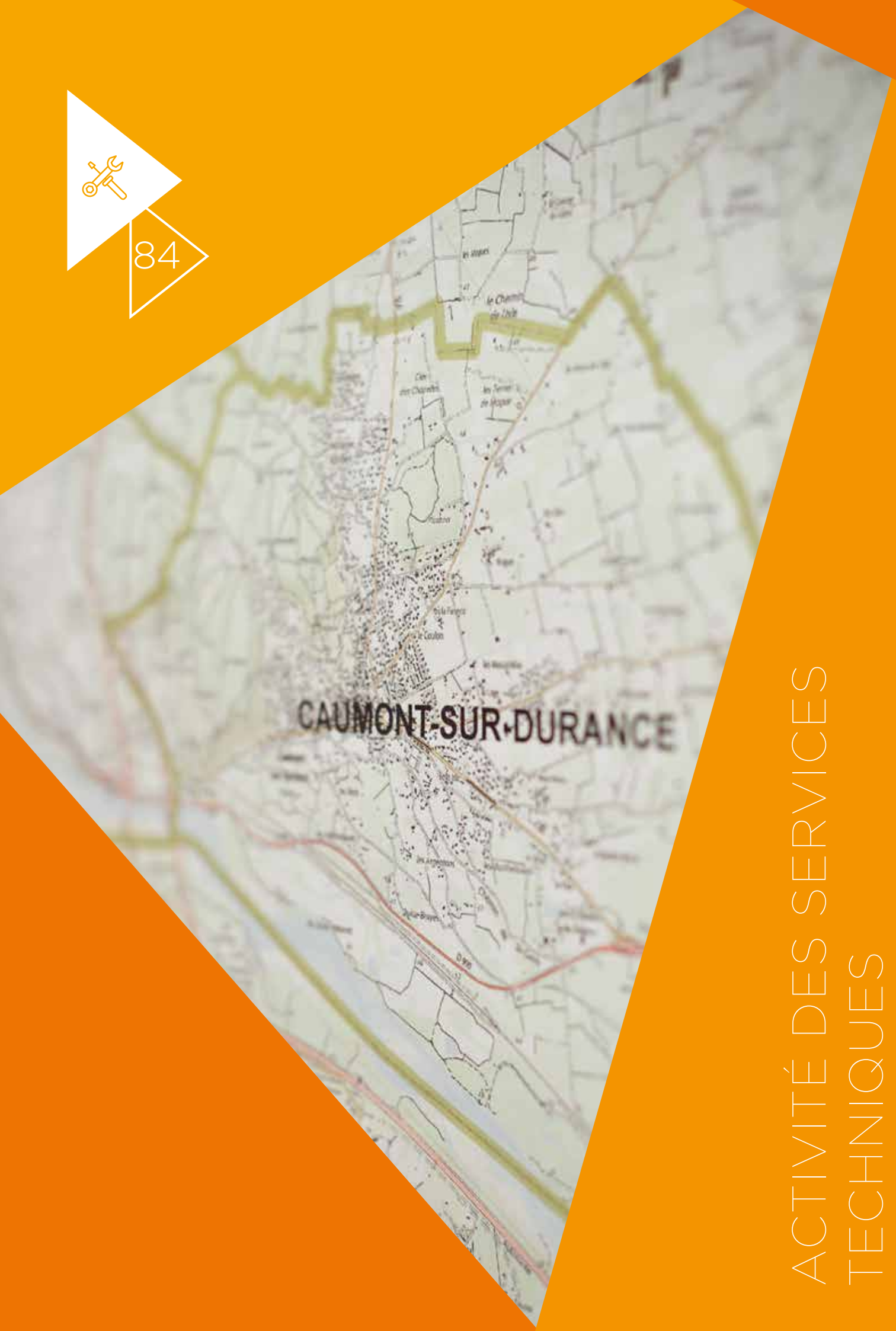

ACTIVITÉ DES SERVICES TECHNIQUES

LES AGENTS DU « MIEUX-VIVRE » AU QUOTIDIEN

Les compétences ne sont rien sans les femmes et les hommes qui les font vivre au quotidien, sur le terrain. Eau, assainissement, voirie, déchets, développement économique, actions culturelles sont les champs d'intervention des agents des services techniques du Grand Avignon. Outre les travaux du quotidien, ils ont été mobilisés par le chantier de l'Opéra et celui du PCC (Poste Central de Commande) tram-bus.

Dans le cadre de l'**Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)**, les travaux de mise en conformité de nombreux bâtiments se sont poursuivis. Par ailleurs, le service travaille à la mise en place d'équipements de vidéo surveillance afin d'assurer la sécurité des personnes et des sites du Grand Avignon. Une enveloppe de 150 000 € a été consacrée aux gros entretiens des bâtiments communautaires tandis que les marchés de nettoyage pour l'ensemble des lots relatifs aux bâtiments ont été renouvelés.

L'entretien des routes et des espaces verts

Le Grand Avignon, ce sont 306 km² sur lesquels la collectivité gère des **espaces verts**. Qu'ils soient en lien avec la voirie communautaire - anneaux de giratoires, alignement d'arbres, plantations d'agrément en bordure de voies - ou dans les zones d'activité économiques où l'agglomération se substitue aux communes pour leur entretien, leur gestion respecte des critères environnementaux précis. Amélioration de l'arrosage, absence d'utilisation de produits phytosanitaires chimiques, sont la règle. Des espaces verts naturels, comme la végétation existant autour des bassins de rétention des eaux pluviales, sont également placés sous la protection des agents du Grand Avignon, qui assurent également l'entretien et le faucardage des 60 hectares des bassins et des 29 km de fossés d'écoulement de ces eaux. Ces travaux ont représenté une dépense d' 1, 2 M€ en 2018.

Plantations sur la zone de Grand Angles

Aménagements paysagers sur Avignon Technopôle

Réfection voirie avenue des 5 Cantons à Avignon

Le prix de l'éclairage

350 000 € sont mobilisés annuellement pour l'entretien, la maintenance et le renouvellement de l'**éclairage public** dans les **zones d'activité d'Avignon, du Pontet, de Les Angles et d'Entraigues-sur-la Sorgue.** 3 000 foyers lumineux étaient concernés par ces travaux.

14 arrêts de bus mis en accessibilité

14 arrêts de bus des communes d'Entraigues-sur-la-Sorgue, Vedène et Villeneuve lez Avignon ont fait l'objet de travaux permettant de les rendre **accessibles aux personnes à mobilité réduite.**
500 000 € ont été investis pour mener à bien les travaux nécessaires.

Travaux routiers dans les zones d'activité

Les conditions de stationnement et de circulation ont été améliorées dans le cadre de travaux qui ont mobilisé 800 000 €. À Avignon, Vedène, Entraigues-sur-la Sorgue et Le Pontet, 8 chemins, avenues et rues et 2 giratoires ont fait l'objet de chantiers importants, tandis qu'était inaugurée l'avenue Counoise, dans la zone du Plan.

Préparation de l'extension du parking P7 en gare TGV

Un **parking de 835 places** au droit de l'échangeur de la Liaison Est Ouest (LEO) - gare TGV a été aménagé, dans le cadre d'une délégation de service public. Son chiffre d'affaires s'élève à 890 612 €. Une redevance fixe de 320 207 € est perçue, tandis que la redevance variable est de 318 089 €. La fréquentation permet d'envisager l'ouverture d'une deuxième tranche, qui augmentera la capacité à 1 250 places. La fin de l'année 2018 a été consacrée à l'organisation d'une consultation pour permettre une ouverture fin 2019.

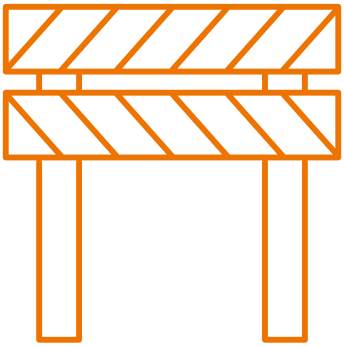

Schéma d'aménagement Avignon Confluences

À la suite de la sélection d'une maîtrise d'œuvre, le schéma d'aménagement du projet d'intérêt métropolitain d'**Avignon Confluences**, est entré dans une phase permettant l'établissement d'un plan guide. Parallèlement, le Grand Avignon a prorogé les délais de la promesse de vente avec le promoteur 3CI investissement, pour la réalisation d'un programme de 7 500 m² de bureaux. La collectivité a approuvé la cession d'une parcelle pour l'extension de l'hôtel Kyriad sur le secteur de la ZAC Courtine.

Le Technopôle du Grand Avignon a le vent en poupe

Sous la houlette de Citadis, la commercialisation et l'équipement de la ZAC d'Agroparc (Avignon Technopôle) se poursuit. La liaison Lucie Aubrac – avenue de l'Aérodrome permet ainsi d'assurer la desserte et la viabilisation de 8 hectares de foncier, dont une partie est destinée à l'accueil de petites unités de production et de stockage à proximité de l'aéroport. C'est non loin d'un giratoire en attente pour la déviation du VC 5, que devraient prendre place une déchèterie et une recyclerie.
50 bureaux et 6 ateliers seront édifiés pour la pépinière Créativa, dans le cadre d'une opération mobilisant 4 M€. La région Sud-PACA apporte 1 060 000 € à ce chantier, dans le cadre du Contrat d'Équilibre Territorial. Par ailleurs, 4 430 000 € sont investis, pour proposer 24 plateformes de 150 m² aux entreprises sortant de la pépinière Créativa.

Un soutien pour l'élaboration des PLU

En accompagnant les communes membres dans l'élaboration de leur **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**, le Grand Avignon a travaillé sur la révision simplifiée du PLU de Caumont-sur-Durance, où un projet d'ouverture à l'urbanisation d'une zone de 5 hectares a été abandonné. Même accompagnement pour la modification et la révision allégée du PLU d'Entraigues-sur-la-Sorgue.
Un travail a également été effectué sur les avis sur arrêt des PLU de Sauveterre et Roquemaure, et sur la révision de celui de Vedène. Autres dossiers étudiés, l'avis sur déclaration de projet du secteur Le Galoubet de Rochefort-du-Gard, tandis qu'un accompagnement des communes a été mis en place pour l'évolution de leurs documents de planification, comme à Avignon, au Pontet, aux Angles et à Pujaut.

Entraigues : le développement du Parc industriel du Plan

La commercialisation de la ZAC du Plan à Entraigues-sur-la-Sorgue, qui s'étend sur 105 hectares, est bouclée. Alors que le projet gouvernemental d'implantation d'un centre pénitentiaire de 400 places a remis en cause son extension, le Grand Avignon a changé ses plans et lancé une procédure d'appel à projets, afin qu'un opérateur puisse réfléchir à l'implantation d'entreprises à travers l'acquisition de 16 hectares, propriété de l'Agglomération. La société GSE Group a été retenue parmi quatre candidatures, afin de développer un parc d'activités créateur d'emplois en une ou plusieurs phases. Un des principes de l'appel à projet, bouclé en novembre 2018, est d'être exemplaire en matière de développement durable, en apportant une attention particulière aux questions de mobilité, d'insertion paysagère, de qualité architecturale.

Le long de l'avenue Boudoy, à la suite d'un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé, 8 000 m² sont réservés pour la Croix Rouge Française, afin d'édifier un EPHAD de 100 lits. D'autres réservations ont été effectuées pour le Conseil départemental, qui envisage d'y implanter ses Archives. L'équipement développera 19 000 m² de plancher sur un de 2,2 hectares.

Le Grand Avignon présent à 4 réunions du SDAC

Présent à 4 réunions du **Service d'Aménagement Commercial (SDAC)**, le Grand Avignon a participé à des travaux concernant la commune de Les Angles, qui ont donné lieu à un avis défavorable sur un centre commercial et la réactivation de deux cellules commerciales de 398 m². Les services ont participé aux travaux consacrés à la commune d'Avignon, qui ont abouti à un avis favorable relatif à Cap Sud ; un autre défavorable concernait la réactivation de certaines cellules commerciales. Une sur la commune du Pontet où un avis favorable a été délivré pour la création de locaux commerciaux sur une surface de 700 m².

Les équipes du Grand Avignon ont également participé aux comités techniques du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)**, ainsi qu'aux ateliers habitat, développement économique, développement durable. Une présence qui se traduit également par l'adhésion à la Charte d'Urbanisme commercial qui a donné lieu à une conférence de presse.

Le chantier de l'Opéra

Tandis que les concerts, lyriques ou variétés, étaient accueillis dans la salle de l'Opéra Confluence, le théâtre historique, met en scène un immense chantier de rénovation. L'**Opéra Grand Avignon**, dont l'édification s'est achevée en 1847 sur l'espace libéré par les ruines de l'ancienne abbaye Saint-Laurent, place de l'Horloge, sera réhabilité au terme d'une opération dont le coût est estimé à 17,4 M€, financés par le Grand Avignon, les collectivités et l'État. Ce chantier est placé sous la maîtrise d'œuvre de l'agence Fabre-Speller, spécialisée dans ces **travaux de réhabilitation**. Les travaux en façade et toiture ont débuté en novembre 2018, et ont subi les effets de forts épisodes de mistral et d'une obligation de repli ordonnée par la préfecture durant 17 week-ends, en raison des manifestations des gilets jaunes. Les travaux prévoient également la mise en conformité incendie, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, la redéfinition et le réaménagement de certains espaces, l'accès des décors par la rue Corneille et la rénovation des équipements scéniques. L'ensemble a été réparti en 24 lots techniques, attribués à 24 entreprises, travaillant avec une trentaine de co-traitants ou sous-traitants. Les travaux devraient être terminés à l'été 2020 et le chantier pour le lancement de la saison 2020-2021.

Le chantier fait l'objet d'un suivi de communication particulier ; il a évidemment été précédé d'échanges avec la DRAC et les architectes des bâtiments de France qui veillent sur son avancement, en étroite collaboration avec les services de l'Agglomération.

Le Poste Central de Commande (PCC) tram-bus est sorti de terre

L'arrivée programmée du tram a nécessité la construction de nouveaux locaux permettant l'exploitation d'un réseau remodelé. Un **Poste Central de Commande (PCC)**, destiné à assurer l'efficacité du service et l'organisation de sa sécurité, est sorti de terre. Sa construction permet de mutualiser les différentes compétences des intervenants impliqués dans la circulation des bus et du tram, tout en assurant l'indépendance d'un système de pilotage complexe. Les installations liées à la billettique, aux commandes, une salle de prise de service et de repos, ainsi qu'un réfectoire et des sanitaires ont été construits en 6 mois, entre mai et novembre 2018, sous la maîtrise d'œuvre du cabinet d'architectes ID D'Archi.
Les travaux, séparés en 15 lots, ont été assurés par 13 entreprises essentiellement implantées dans le Vaucluse et la région. Il est à noter que l'activité du site a été maintenue pendant le chantier, organisé de manière à permettre une livraison rapide, tout en réservant la possibilité pour une extension future dans des espaces laissés libres. Raccordé à la fibre optique par le centre de maintenance du tramway, le bâtiment représente une dépense de 1 450 000 €.

EN TEMPS RÉEL

Le PCC permet de suivre en temps réel l'activité des différents services bus et tram du Grand Avignon. Le conducteur est, ainsi, suivi par un régulateur de la prise de possession du véhicule à la dernière course commerciale, en prenant en compte l'ensemble des rotations. Sans oublier les sorties du dépôt et les liaisons. Grâce aux connections informatisées, le conducteur bénéficie, sur son GPS, d'une visualisation de la ligne, enregistrant avances ou retards tout en facilitant la transmission de messages. L'objectif est évidemment de gérer au mieux les flux. 60 bornes d'information voyageur sont alimentées par le PIC, Poste d'Information Clientèle. La sécurité n'est pas négligée, avec la possibilité d'activer une fonction d'appel d'urgence, qui, en cas de difficulté, renvoie au PCC et aux polices nationales et municipales.

Communauté d'agglomération du Grand Avignon

320, chemin des Meinajariès
Agroparc - BP 1259 - 84911 Avignon Cedex 9

Tél. 04 90 84 47 00 / Fax 04 90 84 47 01
contact@grandavignon.fr

www.grandavignon.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 17h30
et de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
pendant les vacances scolaires

ÉDITION 2018
Conception création : sur le pont ! communication
Rédaction : Direction de la communication
Email : communication@grandavignon.fr
Crédits photos : Grand Avignon, Cedric Delestrade - ACM Studio Avignon, Jérémie Le Maoût, Claire Defer – Rouge poivron, TCRA, Frédéric Dahm *Empreinte d'ailleurs*, Anne Van der Stegen, Marc Robitaille, Karine Legoix, Marc Andrieu, Passagers des Villes, Pascal Elliott, Gadi Dagon, Geraldine Aresteanu, Dunnara Meas, Pascale Gely, Ronen Akerman, Sarah Bouasse, Pierre Marti, Céline Nieszawer, Pascal Victor, David Mendiboure, Matthieu Colin, Thomas O'Brien
Impression : Imprimerie De Rudder
Document imprimé sur papier recyclé

grand avignon
communauté d'agglomération